

paroles d'immigrés

ciné: le festival des 3 continents

# api

**INFORMATIONS  
REGIONALES**

**HEBDO**

n° 97 du 28 nov au 5 dec

dir. B.Lambert

**4 F**

**GUILLOUARD**

# des ouvriers mutilés



# les délégués inculpés

# ----- vendee ----- GRAFFITIS EN QUESTION

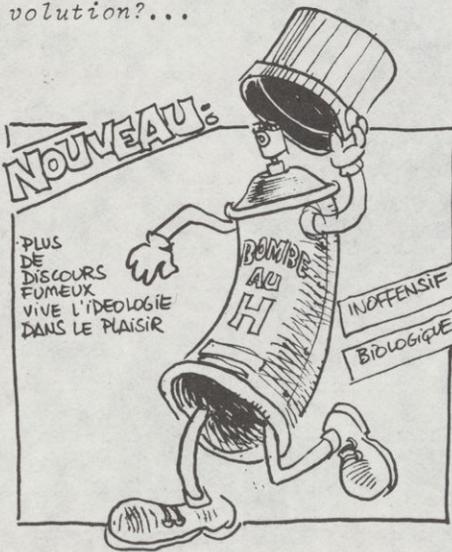
Le procès de trois filles qui ont bombé sur les murs des "graffiti féministes" a provoqué dans l'équipe correspondante d'APL en Vendée un débat sur le thème: le bombage dans une action militante. L'équipe livre ici ses cogitations, "pour" et "contre" (pour trancher). Bien sûr, toute réaction à propos de cette discussion écrite sera la bienvenue dans le journal (\* cf. A.P.L. n° 94)

## «pour»

Des groupements et partis révolutionnaires hésiteraient à soutenir et à utiliser des actions illégales comme le bombage.

Les utilisateurs deviennent des "terroristes" pour la droite et les mass-média, et des irresponsables pour la gauche et l'extrême-gauche vendéenne.

Comment ferons nous la révolution?...



Il est vrai que depuis 1968 le PSU ainsi que les groupes actifs (féministes, écolo...) se font récupérer à force de légalisme. Il est vrai aussi que rares sont les organisations qui se préparent à une lutte illégale offensive pour ne pas dire "armée" afin d'occuper les points stratégiques du système capitaliste qui eux seront défendus par des militaires armés et entraînés.

On va choquer l'opinion publique, ne pas faire passer son message par des bombages (et ce ne sont que des bombages!), "on peut toujours essayer de faire passer un article dans Ouest France ou Presse



Océan". Si les groupements minoritaires utilisant les moyens illégaux ne représentaient qu'eux-mêmes! Mais dans tous les cas où nous sommes appelés à soutenir ou quand nous sommes prêts à utiliser des moyens illégaux, nous nous croisons et nous sommes représentatifs d'un courant de pensée important (féministe, nucléaire, antimilitariste, révolutionnaire...) peut-être ne sommes nous souvent qu'une minorité à agir, raison de plus pour se soutenir réciproquement!

## «contre»

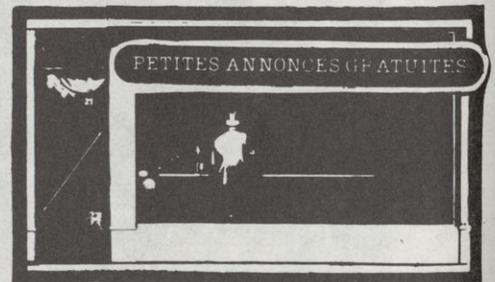
C'est vrai, qu'aujourd'hui la restriction des libertés d'expression est plus qu'inquiétante et qu'elle ne fait que nous acculer toujours plus à des moyens d'expression usés (tracts, affiches), risqués (bombages) ou laborieux (meeting). Et dans tous les cas l'agressivité (normale et même saine dans la conjoncture) s'y exprime avec plus ou moins de bonheur.

A notre avis, le point intéressant à réfléchir réside dans la question: "Comment, par une action (qui peut regrouper plusieurs actions) sur un thème donné, faire avancer (quelque peu) la conscience "des gens"? Et plus précisément à propos du bombage, la question n'est pas:

"Le bombage est-il efficace ou pas?" mais, "comment situer l'action du bombage dans une action d'ensemble de manière à ce qu'il ait le maximum de sens, de signification, de portée auprès de la population à laquelle il est censé s'adresser".

Bien sûr le problème peut différer sensiblement suivant que le thème du bombage est par ailleurs repris par les media ou dans les luttes assez massives: le bombage, dans ce cas risque d'être mieux compris reçu par la population. Au contraire, si le bombage porte sur un thème qui est véhiculé seulement par la "marge" de la population, il risque, s'il est un acte isolé, d'être inutile. Cependant, dans tous les cas nous pensons qu'il y a nécessité d'entourer l'acte de bombage par d'autres actions visant le même thème et susceptibles de compléter le plus efficacement possible l'action de sensibilisation entreprise. L'acte de bombage ne doit donc pas rester isolé pour avoir des chances d'être compris par la population. En fait le bombage est plutôt à choisir comme appoint à une action générale sur tel ou tel thème. Il est rare qu'il constitue l'intervention principale. Quand au choix de l'inclure ou non - dans l'action, il doit être guidé par des considérations tactiques: - rapport de forces dans l'action mais aussi psychologiques: - bonne "réception" du public. Ce dernier aspect, important, nous fait souvent hésiter pour choisir le bombage. Ce moyen nous paraissant pas souvent comme idéal pour se faire comprendre (vu la "conjoncture actuelle", mais celle-ci peut changer... Nous pensons au rôle en 68 à Prague des graffiti sur les murs qui ont eu certainement un rôle de dénonciation efficace).

D'autre part, il est important, vu le risque d'une telle action (qui a provoqué un procès... à moins qu'on compte sur le procès pour en faire une tribune), vu la majeure fréquence de nos actions, d'essayer de rassembler à cette occasion le maximum de personnes et d'organisations pour représenter le maximum de force.



●ALLOSTOP Nouveau numéro de téléphone. 71. 77. 41.

●ETUDIANTE américaine donnerait cours d'anglais, de tous niveaux, (scolaires, étudiants, conversations etc...) Ferait également baby-sitting, ménage etc... s'adresser à : D. Wiltsee 2 rue Portail 44 000 Nantes

# GUILLOUARD: PLAINTE POUR SEQUESTRATION



Au mois de juin dernier, après l'accident qui a mutilé la main de Patricia, 22 ans, les syndicats avaient demandé une visite de l'usine par l'inspection du travail.

- L'inspecteur du travail une fois sur les lieux, avait demandé la fermeture de toutes les presses du 2bis (l'atelier de Patricia). Elles ne pourraient fonctionner qu'avec l'installation de nouveaux garants de protection. C'était la reconnaissance par l'inspection du travail de la non application de la sécurité par les patrons de chez Guillouard.

Et pourtant se sont les mêmes patrons qui:

- refusant la décision de l'inspection du travail de Nantes de non licenciement des 2 délégués syndicaux, font appel au ministre.
- portent plainte pour séquestration au tribunal à la suite de l'accident de Patricia.
- Refusent de reconnaître la faute inexcusable (de leur part) dans le cas de l'accident de Patricia.

Jeudi 22 novembre, 4 délégués CGT, CFDT, étaient convoqués chez Le Juge Dubigeon. 2 délégués de chez Guillouard, et 2 permanents des métaux. Se voyaient signifiés leur inculpation, au titre de la loi anticasseur qui prévoit pour les séquestrations de moins de 10 jours de 2 à 5 ans de prison.

Les patrons de choc de Guillouard non contents de se couvrir de honte par l'accident du travail survenu au mois de juin dans leur usine et qui a mutilé à vie la main d'une ouvrière, s'en vont frapper à toutes les portes pour la répression des sections syndicales.

Jeudi 29 novembre, les 4 délégués DOUSSIN, permanents CGT, DOUARCHE, remplaçant permanent CFDT, LECLAIR (Guillouard CGT) PELLETIER (Guillouard CFDT), Commenceront à subir l'interrogatoire du Juge d'Instruction. L'inspection du Travail de Nantes avait déjà refusé en juin le licenciement des 2 délégués alors réclamé par les patrons. L'Inspecteur considérait que l'accident du

Travail avait causé de graves troubles à l'ordre public. Mais les patrons ne se sont pas contentés de ce refus. Suivant les conseils des chambres patronales, ils firent appel au Ministre. Et nous apprenons aujourd'hui même le refus du Ministre à licencier les délégués après étude approfondie de l'affaire: (cf lettre)

Les patrons en sont donc à leur 2ème échec!

L'affaire est maintenant devant les tribunaux. Jeudi 29 novembre une manifestation interprofessionnelle a lieu à Nantes à l'appel de la CGT et de la CFDT sur le problème des 35 h, du droit d'expression des travailleurs, etc... gageons que l'affaire Guillouard y aura sa place pour dénoncer de telle pratique patronale encore jamais vue dans la région après pareil accident.

Ministère du Travail et de la Participation  
Direction des Relations du Travail  
Sous-Direction des Relations Professionnelles  
4ème Bureau

Paris, le 23 novembre 1979

Madame, Monsieur,

Par lettre du 19/07/79, la direction de la Société Guillouard a formé un recours hiérarchique contre la décision en date du 15/06/79 par laquelle l'inspecteur du Travail a refusé d'autoriser votre licenciement.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après un examen approfondi de cette affaire et compte tenu de tous les éléments d'appréciation recueillis, j'estime devoir confirmer la décision précitée. En conséquence, votre licenciement n'est pas autorisé.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par Délégation, Le Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, Directeur des Relations du Travail, Pierre Cabanes.

# INTERVIEW DE PATRICIA

**Q.:** A Guillouard, les patrons semblent bien vite oublier ton accident en entamant toutes sortes de procédures contre les syndicats et pourtant un tel accident ne doit pas s'oublier?

**P.:** Pour ma mère ça a été dur au début parce que mon père est mort il y a très peu de temps des suites de maladie professionnelle. Il travaillait à Say à Chantenay. Il a été rongé par le sucre. Il était déjà reconnu handicapé du travail à 100 %. Et il est mort très subitement. Alors quand j'ai eu mon accident, ma soeur et ma mère au début ça les a choqué. Moi, sur le coup, j'ai été deux minutes dans les vaps. Mais la presse avec mes doigts dessus ça je m'en rappellerais toujours.

**Q.:** Ca se passe comment pour toi maintenant?

**P.:** D'abord ma main, tu vois bien comme elle est maintenant: il me reste le pouce et le maillon de l'index. Il ne se passe pas un soir sans que je revoie ma main sur la machine. On le fait pas paraître des choses comme ça. Tout le monde a ses difficultés. Mais ça marque: quand ils m'ont recoupé l'os de l'index pour la prothèse c'était affreux! Même sous anesthésie générale je sentais la douleur, alors tout ça c'est vraiment pas possible d'oublier!

Pour l'instant j'ai des séances de rééducation pour que ma main gauche se renforce parce que j'étais droitier. J'apprends à écrire de la main gauche mais ça c'est le plus dur. Tout le reste maintenant ça va bien, mais écrire de la main gauche, non! Je préfère encore utiliser ce qui me reste de la main droite. Je suis plus habile. Sinon c'est le coup de s'habituer quelquefois j'oublie ma maladresse et tant pis, ça tombe. Mais ça va maintenant. C'est quand j'ai vu le pouce sortir de mon pansement à l'hôpital, là j'étais contente. Parce que quand j'ai vu mes doigts restés sur la machine, le jour de l'accident j'étais sûr que le pouce y était!

Maintenant on me prépare la main pour y adapter un gant. Après il y a différentes possibilités. Je crois qu'on

a droit à une "main" tous les 2 ans.

**Q.:** Tu te vois reprendre le travail sur la même machine?

**P.:** Sur la même machine c'est pas possible parce qu'on a besoin des 2 mains. Mais ce à quoi je tiens c'est à rester au 2 bis, mon atelier, d'abord parce que j'y connais bien tout le monde et puis parce que c'est les machines que je connais le mieux puisque j'ai travaillé presque sur toutes. Mais de toute façon c'est le médecin du travail qui devra dire ce que je peux faire. Je dois le voir avant ma réembauche. Sinon, Vigneron, le Chef du Personnel le seul chef que j'ai vu après mon accident, est venu chez moi et il m'a dit que je serai repris quand je voudrais, quand je pourrais... Aucun problème et sinon le Patron me l'a confirmé.

On verra. De toute façon ma reprise de travail c'est pour le 17 décembre.

**Q.:** Qu'as-tu fait de ton côté?

**P.:** Moi, j'ai porté plainte au service contentieux des accidents du travail de la S. S. D'abord j'ai reçu des indications de leur part comme quoi je pourrais le faire. Alors je l'ai fait. D'ailleurs début novembre j'ai eu une séance de conciliation avec le patron, Mr. Sirvin. Tu sais

comment ça s'appelle, cette démarche? "une entente cordiale". C'est pour essayer d'obtenir une majoration de mon revenu si le patron reconnaît la faute inexcusable. Bien sûr il n'a pas reconnu la faute inexcusable pour lui, alors en fait d'entente cordiale, il n'y a rien eu du tout!

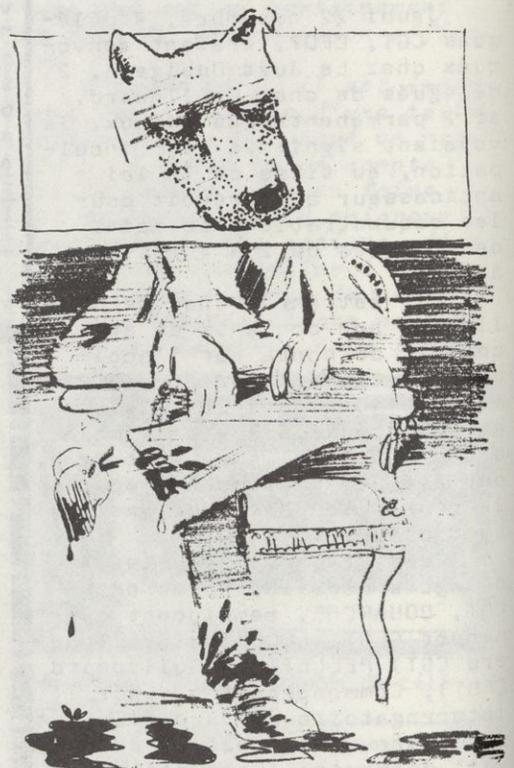
**Q.:** Qu'est-ce que tu touches comme salaire actuellement?

**P.:** Jusque là mon salaire m'est versé par la sécurité sociale sur la base de la journée régulière, soit 2200,00 F par mois. Je travaillais en équipe avec les primes de panier, le rendement, etc... et bien, c'est pas ça qui compte. C'est pas mes feuilles de paye qui comptent. De toute façon nos feuilles de paye y en a pas 2 pareilles. Elles sont incompréhensibles.

Au début je touchais un complément de Guillouard. Je pensais que c'était normal, mais voilà maintenant qu'à Guillouard ils me demandent de rendre en déclarant que c'était une erreur de leur part. C'est tout juste s'ils ne me traitent pas de malhonnête!

**Q.:** Tu as des difficultés pour conduire maintenant?

**P.:** Non, en fait j'y arrivais très bien. Mais j'ai du passer une commission médicale. Là, sitôt qu'ils ont vu ma main, ils ont déclaré que j'étais obligée de conduire une "automatique", ce qui en réalité m'oblige à reprendre des leçons de conduite pour une régularisation et une validation de mon permis. Et pour l'instant c'est moi qui les paye! Déjà que je venais juste de faire les frais pour passer mon permis! Mais les syndicats ont demandé la prise en charge de ces nouveaux frais directement liés à l'accident, par les patrons. Tout ce que les patrons ont trouvé à répondre, pour l'instant, c'est qu'on n'avait qu'à prendre ces frais sur l'argent du C.E.!



Q.: Tu as suivi ce qui s'est passé à l'usine après ton accident?

P.: Moi, je ne suis pas syndiqué mais vraiment j'ai été impressionné de trouver plein d'ouvrières autour de moi à l'hôpital. Je me demandais pour quoi. Quand elles m'ont dit que toute l'usine était en grève et que pas une machine ne tournait, là j'en ai vraiment eu une vive émotion mais surtout un grand réconfort. D'autant plus que le mois auparavant un autre ouvrier avait eu une main coupée. Il était régleur. Donc bien sûr son travail l'oblige à atteindre toutes les parties de la machine. Donc son cas était peut être plus compliqué à apprécier. Mais surtout c'était arrivé le soir alors qu'il n'y avait plus grand monde dans l'usine et en plus en période de vacances. Il était alors paru un tract pour parler de l'accident. Mais là, je pense que 2 accidents presque pareils en 6 mois ça

a créé une très vive émotion dans l'usine. J'ai appris que plusieurs filles avaient fais des crises de nerfs après mon départ en voyant les doigts sur la presse.

C'est pour ça qu'une grève pareille m'a complètement retournée et moi, je tire mon

chapeau aux filles d'avoir fait ça.

Maintenant quand j'apprends tout ce que les patrons font contre les délégués je trouve ça indigne, scandaleux.

Moi, j'irai jusqu'au bout de ce que je peux faire pour porter plainte.

MNS



Réintégration des délégués. Juin 1979.

## La Roche s/Yon

### RETOUR DU PRINTEMPS ?

Le 16 juillet dernier, se terminait avec succès une grève qui avait été remarquable sur bien des points à la Roche/Yon : PRINTEMPS, le propriétaire de la charge du Tribunal de Commerce, acceptait de signer un procès-verbal de conciliation avec la CFDT et les six secrétaires qu'il avait licenciés pour "faute lourde", le 6 juin, 48 heures après qu'elles aient osé se mettre en grève pour exiger des revendications salariales, principalement. Deux secrétaires étaient réintégrées au Tribunal de Commerce (elles y sont toujours) et les quatre autres touchaient 9000 F chacune, pour compenser le dommage qu'elles avaient subi, la Mairie de gauche de la Roche s'engageant à les embaucher dès que des emplois municipaux se trouveraient vacants ou à créer.

Tout était bien qui finissait bien!

Mais c'était sans compter avec le retour du PRINTEMPS, ce qui est fort étrange en ce mois de novembre 1979. En effet, PRINTEMPS et ROLLAND, Président du Tribunal de Commerce, quelque peu bousculés début juillet, dans la phase dure du conflit où le Comité de Santé et la CFDT maintenaient quotidiennement la pression sur l'exploiteur par des occupations des bureaux du Registre du Commerce, des manifestations, des blocages de trains et des bombages, avaient à l'époque, porté plainte pour séquestration.



Et comme les R.G sont superbement doués pour la photographie de groupe et la recherche de l'information utile... eh ! bien... quatre ou cinq militants ont, déjà, été interrogés par la flicaille en vue de préparer leur inculpation. Vous tous, les lecteurs d'APL, qui avez sûrement visité le luxueux tribunal de commerce, en ce joli mois de juillet, faites passer la consigne suivante, en cas d'interrogatoire par les flics : "Je n'ai rien à déclarer. Je répondrai seulement, si nécessaire, devant le Juge d'Instruction". Car, il faut être conscient que c'est seulement dans ce cas, que vous pourrez être assistés d'un avocat (payé par les organisations concernées) et être à même, ainsi, d'organiser votre défense, avec le maximum de liberté et d'efficacité

**collectif  
lutte  
chomage**

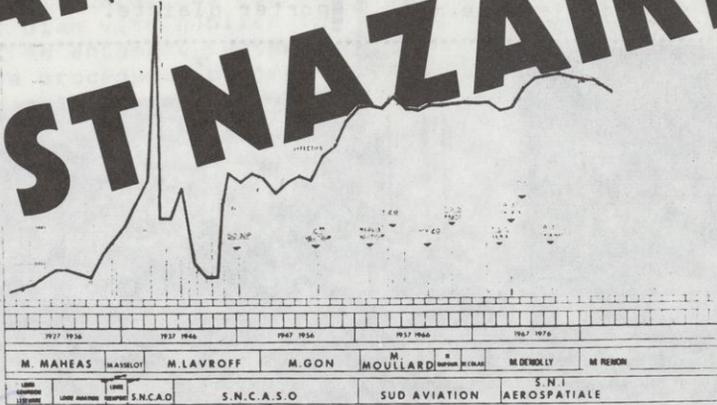
Réunion publique du C.L.C (Collectif de lutte contre le chômage) :  
Jeudi 29/11 20H.  
Bourse du Travail Salle Richou,  
rue Arsène Leloup.

Une réunion de plus, juste pour discuter ? Non ! Le C.L.C. propose de tenir une semaine d'intervention contre le chômage à Nantes du 3 au 8 décembre, sur plusieurs thèmes :

- contre la complexité du nouveau régime d'indemnisation aux ASSEDIC (textes embrouillés, nombreux documents demandés aux chômeurs, chèques en retard, dossiers égarés)
- pour les loisirs gratuits, à prix réduits aux chômeurs (aujourd'hui la SNCF met en place tout un régime de ristourne, mais rien pour les chômeurs).
- contre la banalisation, l'isolement du chômage.

Sur ces thèmes, le CLC proposera des actions concrètes lors de cette réunion. Seuls on ne peut rien, ensemble engageons l'action, obtenons des victoires mêmes petites. Cette réunion permettra de préparer cette semaine concrètement.

# TAM TAM A ST NAZAIRE



Le singe de la SNIAZ a disparu Avec le coffre-fort. Le "singe" ? Un berrichon nommé Renon, directeur de l'usine de St Nazaire, qui se trouve confronté depuis le mois de septembre à un mouvement ouvrier d'une rare vitalité : et qui a donc choisi de "désertier l'usine", d'aller se planquer dans l'établissement voisin de la SNIAZ, à Gron, et d'y faire déménager les coffres-forts. Une histoire d'usine qui vaut qu'on s'y arrête. Car il n'y a pas seulement des épisodes pittoresques d'initiative ouvrière, mais des problèmes posés clairement par le mouvement syndical de St Nazaire : le travail au rendement, la suppression du "boni", mais aussi la résistance au développement du "travail précaire", interim, sous traitance, contrats d'embauche à durée déterminée, etc...



LE TAM TAM DES CHAUDRONNIERS.

Gros affolement la semaine dernière au téléphone : les standardistes de la SNIAZ, a qui je demande humblement de me passer la CGT, font la fine bouche : "vous savez, ils ont enlevé tous les micros... Ils sont en débrayage en ce moment... paraît qu'ils vont les rendre... Non, nous au standard on les a conservés, les micros, parce qu'on s'est enfermés, ils n'ont pas pu rentrer..."

Un responsable syndical confirmait en effet que "les gars" avaient bien démonté les petites pastilles qu'on trouve dans la partie inférieure des écouteurs téléphoniques, à la SNIAZ comme partout ailleurs. Qu'ils conservaient toutes ces pastilles par devers eux. Et qu'ils rendraient lorsque la direction accepterait d'ouvrir une négociation sur le boni.

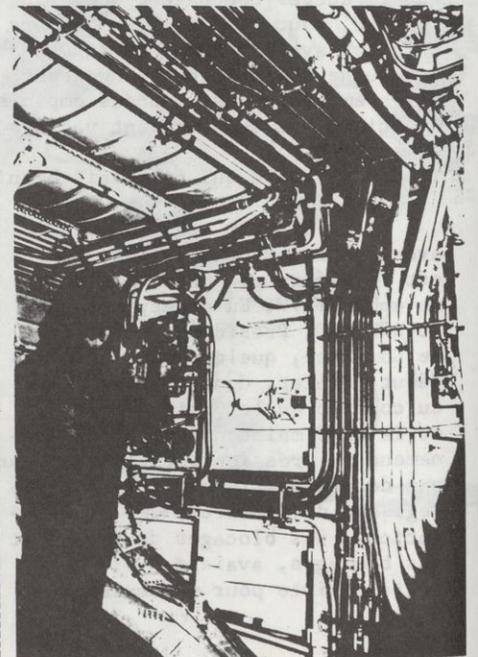
Car c'est bien le boni qui se trouve au départ de l'action, d'une action dont les formes sont diverses, et vont de la prise des pastilles en otages au débrayages quotidiens de 18 minutes par jour et par secteur, en passant par une action à base de bruit, appelée dans un tract CGT CFDT le "tam-tam des chaudronniers". Le "boni", c'est ici bien autre chose qu'une survivance rétro, qu'un archaïsme, même si les luttes nazairiennes de 1948, 1955 et 1966-67 ont permis de le faire disparaître dans les Chantiers Navals, et plus largement dans bon nombre de grosses entreprises industrielles - au prix de dizaines de milliers d'heure de grève, d'affrontements, de barricades et même de morts... Mais qu'est ce exactement que le boni ? Une partie non fixe du salaire, attribuée non pas vraiment en fonction du rendement individuel - bien souvent difficile à apprécier dans une usine comme la SNIAZ, où les ouvriers travaillent fréquemment par groupes sur des assemblages - mais en fonction d'une notion aissée à l'arbitraire de la hiérarchie de l'entreprise, et que l'on pourrait appeler "l'ardeur au travail". Notion qualitative non mesurable et dont on voit toute la portée... Ce boni atteignait à la SNIAZ 30 à 35% du salaire jusqu'à mai 68. Depuis il est dans cette usine de 5 à 6% et il peut donc atteindre, pour les plus hauts salaires ouvriers de l'aérospatiale, une somme de 400F par mois. Quatre cent francs "d'ardeur au travail".

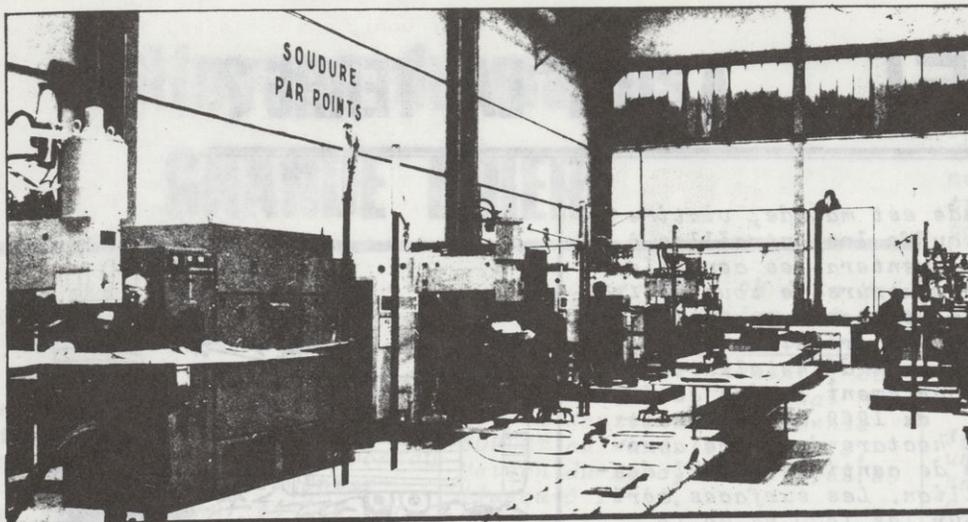
Le boni, qui a disparu dans la Navale Nazairienne en 1966-67, (intégration au salaire) a disparu presque partout dans l'aéronautique (SNECMA, Turbomeca, Dassault). Il subsiste dans quelques autres usines de la SNIAZ, mais à un taux plus faible.

## BAISSE DU BONI, BAISSSE DU SALAIRE : MORT AU BONI !

Le 28 septembre dernier, au secteur PZM de la SNIAZ St Nazaire, 10 à 15 ouvriers (Sur 150) découvriraient avec stupéfaction que la direction de l'usine et la maîtrise avait décidé de baisser leur boni de 0,5 à 1,5%, baissant ainsi leur salaire d'autant, sans la moindre raison : simplement, la direction décrétrait que dorénavant, il faudrait travailler "plus vite" et avec "plus d'ardeur". Débrayage massif au PZM. Renversement : les ouvriers demandent alors non pas la restauration de l'ancien boni, à un taux convenable, mais l'intégration complète et définitive du boni dans le salaire, pour tous, et au plus haut niveau (6%). La lutte est alors repandue très rapidement dans toute l'usine, à l'appel de la CGT et de la CFDT, qui ajoutent une revendication d'augmentation de 160f pour tout le monde, pour mettre les salaires au niveau des salaires de l'usine voisine de Nantes Bouguenais.

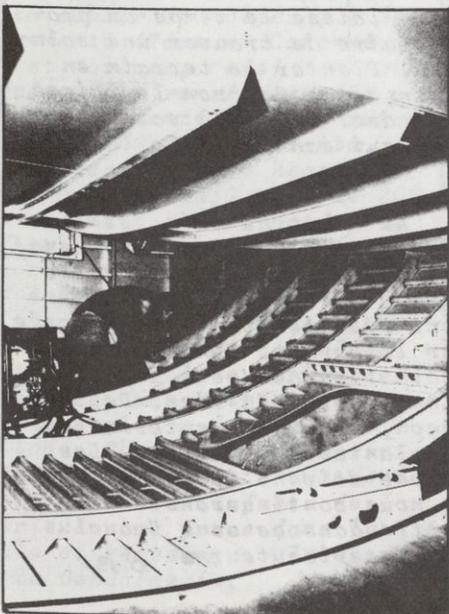
Débrayages tournants, Assemblées Générales, "tam-tam des chaudronniers, visite d'un secteur à un autre, emprunt de documents, déplacement du travail vers les secteurs en voie de démantèlement, (tract CGT CFDT 6 nov. 79) etc... Plus de deux tiers des ouvriers participent aux actions malgré l'opposition des syndicats FO, CGC et CFTC "d'accord pour la suppression du boni, mais pas d'accord pour des actions folkloriques qui sèment le désordre" contre le mouvement en cours au nom de la "grève générale" c'est un vieux truc, qui s'use...





### "SEQUESTREZ-MOI, SEQUESTREZ-MOI..."

La direction agit. Elle embauche : un huissier, qui siège en permanence dans l'usine pour constater les "désordres" dénoncés par les anars et par les trotskystes de FO et préparer des plaintes judiciaires. Embauche encore : quatre gardiens supplémentaires. Le directeur lui-même "a disparu de l'établissement depuis le 17 octobre" (communiqué de presse CGT CFDT 9 novembre). Il a pris le maquis, dans l'usine voisine de Gron, d'où il prépare la "défense du régime" après avoir dans un premier temps déclaré aux ouvriers : "séquestrez-moi séquestrez-moi, plutôt que de toucher à l'avion F 90". Les ouvriers n'avaient, ce jour là, ni l'intention de le séquestrer -ce n'est pas lui, toujours, qui choisira le jour et l'heure- ni de toucher au bel avion tout neuf... le directeur, qui, à son arrivée dans l'usine, se déclarait "pro-syndicaliste", faisait mettre des pots de fleurs, des spots et des plantes vertes, et disait : "le boni c'est désuet, il ne faut pas aller contre le sens de l'histoire", a fait aussi déménager les coffre-forts, et créé une Union pour la Défense de l'Établissement, qui fait signer des pétitions discrètes contre le désordre...



Il a fait déposer 17 plaintes en justice contre des ouvriers accusés de "transfert de dossiers d'un secteur à un autre", plus une plainte contre X... pour occupation des bureaux : en fait, CGT et CFDT expliquent qu'au cours de débrayages, les ouvriers ont pu mettre la main sur des dossiers particulièrement révélateurs, concernant l'organisation par la SNIAS du travail précaire et de la sous-traitance, qu'ils les ont étudiés, évidemment, et remis en place...

Le secrétaire de la CGT et son trésorier ont été mis à pied. Au cours d'un débrayage suivi par plus de deux mille salariés sur les 2850 que compte l'usine de St Nazaire, 47 lettres disciplinaires d'avertissements ont été brûlées dans le hall. La direction a même été jusqu'à faire enfermer, pendant leur travail, les travailleurs d'un secteur de l'usine, le Planning, "pour les protéger de la contagion des débrayages"... Les travailleurs du dit Planning ont immédiatement débrayé, faisant constater par l'inspection du travail qu'enfermés ils étaient en danger : le service d'entretien a mis de longues minutes à démonter les clavettes qui bloquaient portes et fenêtres. En cas d'accident ou d'incendie les "prisonniers" du Planning, prisonniers dans l'usine -camp de travail ?- ne pouvaient pas sortir.

L'ambiance est donc quelque peu fraîche. Si l'on ajoute à cela que les syndicats CGT et CFDT de la SNIAS St Nazaire, inculpés d'"atteinte à la propriété" pour l'organisation, en juin dernier d'une journée porte ouverte "contre le démantèlement du secteur outillage", ont démontré qu'ils n'étaient pas impressionnés par les menaces de poursuite : en invitant leurs camarades des Chantiers Navals (Alstom Atlantique) tout proches à "faire la visite" des ateliers de la SNIAS. Un imposant cortège de six mille personnes, drapeaux rouges en tête, ouvriers de la SNIAS et ouvriers de la Navale ensemble, mélangés, a donc parcouru l'espace "interdit" de l'usine en criant : "le boni ça suffit, le boni c'est fini" (21 novembre).

### TRAVAILLER PLUS, OU TRAVAILLER TOUS ?

Soulignons pour terminer, que l'affaire du boni à la SNIAS St Nazaire a une portée particulièrement profonde. Il faut savoir en effet, que l'aérospatiale, en France, et dans toute l'Europe, bénéficie actuellement de conditions exceptionnelles de développement, et par là même de création d'emploi à la suite du succès d'Airbus, avion lancé en 1974 et qui défie les américains sur leur propre marché en raison de deux qualités technologiques : il est spécialement peu bruyant, et consomme 35% de moins en carburant qu'un boeing. Or le succès d'Airbus, construit dans douze usines d'Europe, par tronçons, et assemblé à la SNIAS Toulouse, s'accompagne bien de création d'emplois : en Allemagne Federale par exemple, ou Messerschmidt, Fokker, etc.. doublent les chaînes, les investissements et l'embauche, avec un plan d'embauche de 12 000 ouvriers dans l'aéronautique dans les années à venir. Mais pas en France, où les effectifs de la SNIAS, qui travaille à 50% pour l'Airbus, stagnent à moins de 40 000 ouvriers...

Pourquoi ? Parce que comme l'ont confirmé à maintes reprises Lathière, le PDG d'Airbus, Mitterrand, frère de l'autre, général-PDG de la SNIAS, Le Theule et Raymond Barre lui-même au dernier salon du Bourget, la politique française est de "doubler la cadence de production de l'Airbus en deux ans, et l'effectif.. en cinq", d'augmenter la productivité et pas l'embauche, de développer enfin, autour ou à l'intérieur même de l'aérospatiale, le travail précaire, la sous-traitance, les contrats temporaires, etc... "qui ont l'intérêt de pouvoir retirer le travail aux entreprises quand on le désire", d'avoir affaire à une main-d'oeuvre sous-payée, sous-syndicalisée, sous-protégée et dispersée plutôt que d'augmenter les effectifs du secteur nationalisé, à hauts salaires et puissante force de frappe syndicale...

C'est ainsi que la lutte "pour le boni", lutte en réalité contre l'augmentation des cadences imposées aux ouvriers, s'inscrit dans une longue lutte pour l'embauche : CGT CFDT et FO ont pu imposer à la SNIAS St Nazaire en 75 l'intégration de plus d'une centaine d'intérimaires. Ils ont mené une action dans l'usine avec le Collectif Chômeurs de St Nazaire, puis obtenu, à l'arraché, 200 embauches dans l'usine de St Nazaire en 1979 : des jeunes à qui la direction refuse encore pour le moment d'autres conditions d'embauche que des contrats à durée déterminée, de deux ans, renouvelables deux ans : carte d'un syndicat convenable recommandée pour rester à la SNIAS FO de préférence...

# KERVENEL : A QUI LA TERRE ?

La Presqu'île de Guérande est malade, victime de sa richesse. La COGEMA lui bouffe les entrailles à la recherche de l'uranium qui alimentera les centrales nucléaires. Les promoteurs, spéculateurs de tous poils découpent sa surface en lotissements concentrationnaires.

De terre d'accueil pour les agriculteurs, elle est aujourd'hui terre d'exil. Le taux d'installation de jeunes est le plus faible du département (moins de 1 %). 1000 exploitations ont disparu de 1969 à 1974: soit près de la moitié. Le prix de l'hectare de terre agricole peut atteindre 30 millions de centimes. Et il descend rarement en dessous du million. Les surfaces agricoles sont des plus réduites. Sur les 1800 ha de la commune de la Turballe, 600 seulement sont classés zone non constructible dans les documents d'urbanisme. La moindre parcelle devient objet de convoitise afin que s'y installe la caravane-ventouse symbole du droit aux loisirs.

Quand les agriculteurs ont su que Mr. Charron, propriétaire des terres de Kerveneil voulait vendre son terrain en "Jardins ouvriers", ce fut la colère. Et depuis le mois de juillet ils s'opposent au projet de l'industriel angevin. ■



Ils ont versé des arrhes, 10 % du prix de vente et veulent qu'on leur foute la paix. Apparemment, les gens ne se sont pas retournés contre l'agence. Ils ne se rendent pas compte que lorsqu'ils mettront leur caravane, on pourra les poursuivre pour qu'ils dégagent. A ce moment là, le promoteur sera tranquille. Ce ne sera plus son affaire!

L'équipement a dressé un procès verbal contre le propriétaire pour non respect du P.O.S. et l'a mis en demeure d'arrêter les travaux. Le propriétaire a porté plainte contre la Mairie. Il demande 5 millions de provisions au titre de dommages intérêts. Le juge s'est déclaré incompétent.

Pour les Paysans Travailleurs, La Commission Jeune FDSEA, la FDSEA et le MRJC, le terrain agricole doit être attribué à un agriculteur et non pas être vendu comme lotissement. Faisant valoir la procédure de mise en culture des terres en friches, les agriculteurs demandent au Préfet d'attribuer les terres aux exploitants qui en font la demande. Mais la procédure est longue. Elle laisse le temps au propriétaire de trouver une solution. Planter le terrain en sapins comme Charron le laisse entendre? et voilà votre terrain qui échappe à la loi.

Au début du mois, 35 tracteurs ont labouré et ensémençé une dizaine d'hectares à Kerveneil, 150 à 200 personnes se sont relayées toute la journée sur le terrain. "Une bonne participation des gens de la région c'est déjà bien. De toute façon, nous n'accepterons pas la plantation d'arbres. Les terres doivent être exploitées. Et nous continuerons à nous battre dans ce sens "conclue mon interlocuteur. ■ D.B.

Kerveneil c'était il y a 20 ans une belle ferme de 35 ha. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une parcelle de 18 ha. Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (le SDAU) puis le Plan d'Occupation des Sols ont classé ces terrains en zone agricole, au grand regret du propriétaire qui aurait aimé en tirer gros profit. Essayant de prendre tout le monde de vitesse, il décide en feuillet de faire réaliser rapidement l'aménagement de "jardins ouvriers". "Jardins ouvriers", disent les agriculteurs certainement pas. Pour nous c'est un camping, plus exactement des lotissements pour caravanes. On a relevé une trentaine de lots de 700 à 800 m<sup>2</sup>. Quand on veut faire des jardins ouvriers, ce n'est pas la peine de prévoir des routes empierrées de 6 m de large".

Les agriculteurs ripostent et labourent les 2 ha 5 ainsi aménagés.

Charron n'abandonne pas son idée. Il remet le terrain en état et confie la vente des lots à l'Agence Bel Air de Quimiac.

Les agriculteurs passent à nouveau à l'action, creusent une tranchée interdisant l'accès au lotissement et montent la garde, jour et nuit pendant quelques temps. Ceci va leur permettre d'y voir plus clair. Ils vont intercepter un vendeur de l'Agence qui venait faire visiter le lotissement à d'éventuels acheteurs. Ils vont également rencontrer des acheteurs, ouvriers de St. Nazaire, Pontchâteau, désireux

de passer leurs vacances tranquilles dans leur caravane. Le prix du lot, 25 000 F, leurs permet d'accéder à la résidence secondaire de 2ème classe: la caravane.

"Pour les acheteurs on est apparu comme des empêcheurs d'acheter un bout de terrain en rond "dit un jeune agriculteur. Ce sont des ouvriers, certains ont voulu nous rencontrer. Ils nous ont dit qu'ils étaient syndicalistes et qu'on touchait à leurs loisirs".



Il ya une incompréhension totale entre le prolo ouvrier et le prolo paysan qui lui a des vaches, un tracteur...etc Ils ne veulent pas entendre dire que comme la terre, ce sont nos outils de travail

# nettoyage du marais GRANDE BRIERE

Le dimanche 2 décembre la S.E.P.N.B. organise une journée de nettoyage du marais.

Faute d'un entretien suffisant, autrefois lié aux activités traditionnelles (tourbe, chaume, élevage,...) les roseaux envahissent les "piar-des" (plans d'eau) et les canaux, obstrués par les arbres s'envasent. Seul un entretien régulier, avec la participation des usagers du marais et des associations concernées peut permettre de conserver au milieu naturel toute sa richesse biologique.

Le but de l'opération du 2 décembre consiste donc à dégager des saules qui encombrant la curée de Fédrun et de faucher des roseaux sur des portions de marais avant la montée des eaux d'hiver, afin de reconstituer des "plats" favorables au frai des poissons et à la nidification des oiseaux.

En cas de mauvais temps des projections (films, diapositives) sont prévues avec la participation d'utilisateurs du marais. Apporter bottes, cirés, votre repas et quelques outils (faux, fourche, scies..

Pendez-vous à 9h à la Maison du Parc de Erière 180, Fédrun, 44720 - St. Joachim.

Pour tout renseignements, contacter la SEPNE, 32, Quai Malakoff à Nantes ou bien Annie BOULET ou Murielle MATHAIS, Maison du Parc, tel. 45.52.50 (jusqu'à 17 h).

AMIS DE LA TERRE  
Commission Urbanisme et Transports  
32, Quai Malakoff, NANTES

## CHATEAUBRIAND

A l'heure où on impose aux populations le programme électro-nucléaire, où on nous abêtit avec "la chasse au gaspi"



## NUCLEAIRE golfech

Le site de Golfech est situé au confluent de la Garonne et du Tarn, à une quinzaine de km en amont de la ville d'Agen. EDF veut y construire une Centrale Nucléaire de 5200 MW, soit 4 réacteurs de 1300 MW. Si l'on considère 1 rayon de 30 km autour de Golfech, 3 départements (Tarn et Garonne, Lot et Garonne, Gers) sont concernés. Cela représente 180 communes essentiellement rurales soit 200.000 habitants. EDF a besoin de 400 hectares et en possède déjà plus de 200. Cet argument est de poids pour EDF qui a de grandes difficultés à acquérir des terrains destinés à ses centrales nucléaires.

Depuis le 22 octobre la population refuse l'enquête d'utilité publique, brûle les registres, des Mairies annexes sont installées dans chaque village. Chaque samedi matin ont lieu de violents incidents. Le 10 nov une estafette de la Mairie Annexe fonce dans la foule et renverse... le chef de la Gendarmerie.

Le Conseil Régional du Tarn et Garonne et celui de Midi Pyrénées ont pris position contre le projet de Golfech. Une consultation type référendum a donné 86 % de NON à la Centrale. Un GFA avait démarré, il y a 2 ans (2 millions bloqués). Il est possible d'y participer en prenant des parts de 100 F où de se grouper pour faire des parts de 1000 F. Ecrire à La Coordination Régionale Antinucléaire de Golfech., 33, rue Guilhem, 82400 - VALENCE D'AGEN.

Un Collectif Grève des Naissances - Devant le péril toujours présent du nucléaire civil et militaire et le mépris d'EDF pour la sécurité des populations, à la violence que nous imposent nos dirigeants, nous pouvons opposer une force toute aussi colossale, en décidant de faire la grève des naissances jusqu'à l'obtention de l'abandon du programme nucléaire civil et militaire.

Nous aimons et voulons des enfants, mais nous voulons d'abord construire un Monde où ils pourront être heureux. Cette grève peut être une arme pour empêcher que l'avenir de nos enfants soit sacrifié.

(qui reste centrée sur une utilisation massive de la voiture individuelle), quand on sait qu'un omnibus de ce type consomme environ deux fois moins de gramme équivalent pétrole par kilomètre qu'une automobile individuelle (80 g pour la voiture, 40 g pour l'omnibus)

La suppression de la ligne SNCF Nantes-Chateaubriand est incohérente.

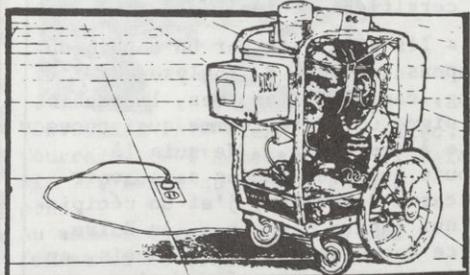
La C.O.D.E.T.R.A.N. (regroupant les travailleurs et usagers de Chateaubriand et Nord sur Erdre - C.F.D.T., C.G.T., P.S., M.P.J.C., F.D.S.E.A., Amis de la Terre etc.) organise une intervention auprès des élus de cette région réunis le 1er décembre. Les Amis de la Terre de Nantes appellent tous ceux qui veulent déjà participer à cette action à se rassembler le: Samedi 1er décembre à 10h 30 Gare S.N.C.F. de Nord sur Erdre, Départ en train de Nantes 7h 19 - retour 13h 05.

Ultérieurement les A.T. et autres associations nantaises organiseront avec les associations de Chateaubriand et Nord une journée axée sur la découverte de cette région par l'intermédiaire de la ligne S.N.C.F..

Commission urbanisme des A.T., Prochaine réunion le lundi 3 décembre 18 h, 7bis, Av. Guillon, Nantes.

Aussi nous demandons à tous, femmes, hommes et couples d'écrire au Président de la République. En l'informant de leur décision de ne plus faire d'enfants et en expliquant pourquoi. Nous vous proposons de nous adresser votre lettre que nous transmettrons à l'Elysée par envois groupés. Nous pouvons ainsi évaluer l'ampleur du Mouvement). Les 350 premières lettres recueillies en 2 mois ont été envoyées après une conférence de Presse.

Nous demandons que dans chaque ville soient créés des collectifs pour l'élargissement de ce Mouvement.



**L'HOMME: VAINQUEUR DE LA NATURE**  
Pour tous renseignements, écrire Collectif grève des naissances 3 rue Danton 31400 Toulouse.

# PAROLES D'IMMIGRÉS

Nous avons reçu 2 communiqués émanant l'un du MRAP, l'autre signé par le Gasprom, et diverses organisations, appelant à lutter contre les lois Bonnet-Stolérus. C'est à dire pour "l'égalité des droits des travailleurs français et immigrés".

- La loi Bonnet prévoit entre autres choses, l'expulsion en cas de "menace de l'ordre public".

- La loi Stoleru, outre les modifications sur la durée des cartes de séjour, prévoit que celles-ci seront retirées pour chômage, raisons sanitaires, retour tardif de congés payés.

- La circulaire Bonnet vise à diminuer le nombre d'étudiants étrangers en France.

Une chambre de cité U. qui n'a pas peur du noir... Une discussion plus qu'une interview, où cinq copains africains se racontent. Rien de plus qu'une tranche de vie mais qui prend une singulière allure de peau de chagrin en ces temps de rentrée parlementaire.

## Sejour d'études

Z. - Un individu doit avoir 8000 F à Nantes, compte bloqué, disponibles pour avoir la carte de séjour; à part ça c'est pas possible...

D. - J'ai eu ma carte de séjour aujourd'hui, la préfecture me l'a donnée sans explication. Ils exigent une certaine somme d'argent, ce qui est pas évident, d'être inscrit en fac ou dans un lycée et un certificat médical...

Z. - Ils sont faits par un toubib du dispensaire Jean S. Analyses de sang, radios pulmonaires, le toubib te signe un papier comme quoi tu es apte à rester là... Je suis là depuis quelques années sans avoir de carte de séjour, j'ai un récépissé qui expire bientôt... Au Zaïre, on te donne des visas de 3 mois, en arrivant on le transforme si on trouve une école sur place qui justifie notre séjour, ça devient un visa d'études, valable 1 an - en fait c'est un peu moins - A la préfecture pour faire ce visa, ils m'ont dit que je devais déjà avoir

ce visa de séjour d'études : "c'est pas possible, je suis déjà ici de toute façon, je suis des études régulières et puis je peux pas partir... tôt ou tard je me trouverai en infraction"; "ça c'est pas notre problème, il faut le savoir avant de venir ici, tu n'auras pas de carte de séjour".  
En fait ça voulait dire : tire toi ! avec un récépissé je ne peux pas m'éloigner de Nantes.

G. - Moi à l'arrivée j'ai eu un récépissé de 3 mois, maintenant j'ai la carte. Ils m'ont demandé certificat médical et bourse... mais ils viennent de m'enlever ma bourse.

## Racismes

D. - Quand tu milites dans une organisation tu as des problèmes ; le gouvernement français fourre carrément son nez dans les affaires des étudiants.

Z. - C'est interdit de militer, mais c'est pas explicitement dit.

G. - Au CROUS en matière d'organisation politique, de chambre etc... ils sont impeccables ; à la fac aussi certains professeurs de gauche.

Z. - En milieu étudiant, en général, il n'y a pas trop de problèmes, mais dans la rue c'est différent.

Je suis sorti avec une fille blanche, sa mère disait que je l'avais envoûtée.

M. - Les algériens sont les plus mal vus et puis les marocains.

D. - Dans la rue le plus énervant c'est les gens qui te prennent pour un con parce que tu es noir. La vieille image : le noir oisif et naïf. Ça me fout en rogne.

Z. - C'est surtout la peur, la méconnaissance qui guide les sentiments, et puis peut-être aussi une certaine image, mais nous, étudiant on a un statut privilégié par rapport aux travailleurs.

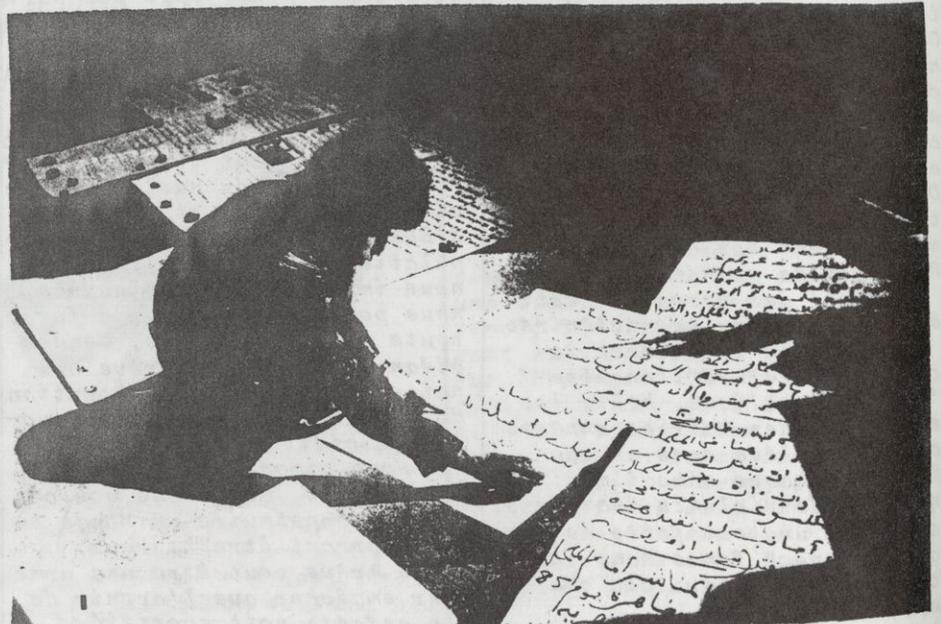
G. - Une fois au Macumba, on avait des invitations, le type à l'entrée dit "Y'a autant de noirs que de blancs, c'est pas normal, inutile d'insister nous essayons de sélectionner notre clientèle, y'a des gens que ça peut choquer !..." Et c'est un libanais !...

M. - A Paris, une prof m'a traité de raciste un jour "alors je lui ai dit : Madame le racisme n'est pas né chez moi, si mon pays est devenu raciste c'est par suite de la fréquentation de gens comme vous"

D. - En arrivant de Djibouti, dans le métro à Paris, je ne savais pas qu'il y avait une tarification spéciale. Je vais voir un agent : "vous pouvez me dire comment sortir ?" alors il me dit : "venez vous allez payer une amende... vous croyez que nous, quand nous allons chez vous, nous ne payons pas !" J'ai du payer 40 F, je suis parti en gueulant !

## Sans savoir

G. - Au niveau de la population, la situation s'améliore avec les contacts, mais au niveau du gouvernement... ils prennent des mesures comme la circulaire Bonnet.



Z. - Pour les papiers y'a pas à discuter : on te demande un machin, tu te démerdes pour l'avoir...

D. - La seule mentalité que je me suis faite : essayer d'avoir le moins de problèmes possibles avec la police. Je connais 2 copains qui se sont fait virer ; un qui était à Nantes, avec du fric. Il a eu une histoire pour sa carte de séjour. Il s'est déclaré à la préfecture une semaine en retard ; la bonne femme du service des étrangers, une vieille conne, commence à l'engueuler. Il avait à peine 18 ans... il est rentré chez lui sans rechercher sa carte de séjour.

Z. - A Caen, un matin 2 bonhommes en civil se pointent chez un compatriote : "suivez nous !..." ils sortent des cartes de flics, lui disent de faire sa valise et l'emènent à l'aéroport. Il a été expulsé sans savoir pourquoi, il a juste eu le temps de donner un coup de fil à d'autres compatriotes : "Je sais pas ce qui m'arrive, j'ai déjà un pied dans l'avion, si vous pouvez faire quelque chose pour moi". Ils n'ont rien pu faire. Avec l'expulsion tu ne peux plus revenir, même en touriste. Normalement quand il y a expulsion, on donne le mandat et un délai de 48H. On peut faire appel : une commission se réunit, rejuge... la décision peut être reportée jusqu'à une semaine.

D. - A l'aéroport, pendant les vacances j'ai eu un problème de visa, j'ai du retourner le faire dans la région, alors qu'Air France

m'avait dit que c'était pas nécessaire. Ca m'a coûté 182F de train aller-retour...

G. - Un type qu'il soit noir ou autre, dès qu'il a un poste, il essaie de le préserver par tous les moyens. Ils sont plus français que les français.



D. - Une fois, il me manquait 6F pour le billet, c'était un noir au guichet : il me les a donnés.

G. - Le racisme ça dépend des régions. Dans les municipalités de gauche, les étudiants ont moins de problèmes.

Z. - A Nantes, j'ai vu l'adjoint au maire, j'ai eu une très bonne impression, alors qu'à la préfecture, c'est tout juste s'ils te braquent pas un projecteur sur la figure : "avoue ! avoue !..."

Au point de vue social, certains pays - ceux qui ne sont pas d'anciennes colonies françaises - ont beaucoup de mal à avoir la S.S.

Moi j'ai la D.A.S. (aide médicale gratuite). Ils font une enquête, la preuve que tu manques de ressources... Si tu as besoin de soins tu payes pas les médicaments et les soins ; ça marche bien.

### Force de loi

Z. - Si la loi passait, je crois qu'il y aurait pas grand chose à faire. Vu la réglementation qu'il y a je ne vois pas comment on peut militer. Pour l'instant, la carte de séjour, c'est pas trop difficile le plus important, c'est la justification de ressources : on emprunte du fric aux copains, on le met sur un compte ; la banque signe un récépissé qu'on donne à la préfecture pour avoir sa carte de séjour, et après on rend l'argent.

D. - Moi je me demande vraiment quel est l'étudiant français qui a 10.000 F sur son compte.

G. - Dans la loi, ils disent que le nombre d'étudiants étrangers ne doit pas dépasser 12% sur toutes les années. Et puis les étudiants étrangers ne doivent pas changer de fac.

D'abord quand tu arrives ici, on te propose 3 facultés, on te demande de que tu veux faire et on te dit où aller. Alors des fois tu vas dans une ville que tu n'aurais pas souhaitée.

D. - Les choses vont mal ici, mais c'est dans les gouvernements d'où on vient que ça merde... ■

## les stups se défoncent

De ce temps, les "hiboux" ont les pupilles dilatées. Les "hiboux", ce sont les flics de la brigade spéciale de nuit. Avec leurs collègues de la brigade des stupéfiants, de la police urbaine et de la gendarmerie, ils "speedent" méchamment. Descentes dans les cafés et remontées de filières, ils font la traque aux drogués. Vendredi dernier, Presse-Océan, titrait à pleine manchette : "le cerveau des casses de pharmacie nantais sous les verrous". Si le lobby des apothicaires respire, les consommateurs des cafés nantais se demandent eux de plus en plus si on ne s'achemine pas vers une rafle générale.

### L'ESCALADE.

Lundi 12 novembre, contrôle d'identité au café "le Cordial". Six flics pas cordiaux en profitent pour fouiller les clients nord-africains. Jeudi 22, ils débarquent au "Pax", rue Joffre. Pas paisibles,

les neuf képis, l'inspectrice, l'officier de police judiciaire et les deux de la "brigade des stups". A qui le tour ? Cherche-t-on à intimider les patrons de bistros pour les rendre plus compréhensifs à l'égard des fonctionnaires assermentés ? S'agit-il du fichage systématique de gens qui, las de l'opium déversé à haute dose par les petits écrans, préfèrent causer de la vie devant un demi de bière ?



OBJET FUMANT NON IDENTIFIÉ SANS DOUTE UN MODÈLE DE MARGUILÉ ITINÉRANT. TIRÉZ À VUE

### DEPISTAGE.

On a noté que les flics relevaient en priorité l'identité des gens qui paraissent "en groupe". Prévoit-on du côté des autorités une extension des menées subversives ou une recrudescence d'activité des "associations de malfaiteurs"? En tout cas, la généralisation du contrôle social prend aujourd'hui, après 8H du soir, des allures de rafle. ■



"DEVOILEES" N°2 vient de paraître. Courrez vite l'acheter à la librairie 71, avant qu'il n'y en ait plus. Au sommaire un dossier sur les femmes et le travail. Ecrivez-nous (particulièrement les groupes qui fonctionnent cette année), envoyez-nous articles, dessins, poèmes... à "dévoilées" 41, route de la Chapelle. 44 300 Nantes. ■

# sabre et goupillon

Mercredi dernier, Bernard Lambert, et le prêtre Jacques Musset comparaissaient devant le tribunal de Nantes pour avoir renvoyé leurs papiers militaires. Dispositif policier aux grilles du Palais, filtrage des entrées, contrôle des identités et fouille des sacs. Un procès où, si à l'évidence on jugeait les opinions, il a été fait systématiquement obstruction à leur expression. "D'une pauvreté philosophique effrayante" dira un avocat de la défense.

Mme Bolk, la présidente, est visiblement mal à l'aise d'avoir à conduire un procès politique. Son attitude constante pendant l'audience : agressive et pressée. Son assesseur de droite, M. Levièvre n'est pas précisément un antimilitariste. Connue au Palais pour ses affinités avec le Parti des Forces Nouvelles, c'est lui qui, à l'énoncé du verdict du "procès des cinq otages", avait fait un bras d'honneur aux antinucléaires qui huaient le tribunal. Voilà pour le décor. D'entrée de jeu, on frise l'incident d'audience, Musset, expliquant le sens de son geste par le "droit à l'objection de conscience à tout âge de sa vie", est constamment interrompu par la présidente, ("Pressons, pressons !"). Me Le Mappian, son avocat, menace dans ces conditions de se retirer.

Bernard Lambert, intervenant ensuite, évoque, entre deux coupures de Mme Le Juge, sa guerre d'Algérie. Remarquant qu'en raison de son âge, il n'est plus mobilisable et qu'on le juge donc bien en raison de ses opinions, il déclare :

"Mon acte tend à rendre aux hommes la possibilité de prendre les décisions qui les concernent. L'armée, et les entreprises multinationales qu'elle soutient, nous en empêchent". Défilent alors les témoins de la défense. Cité par Lambert, un agriculteur vendéen sera pratiquement réduit au silence par la présidente. Ce ne sera pas le cas de François Giacobbi, paysan du Larzac et de Gabriel Cohn-Bendit, mieux "aguerris" aux discours publics et particulièrement dans l'enceinte d'un tribunal.



Pour Musset, viendront successivement témoigner Simone de Bollar-dière, Mme Besson, 57 ans, qui aura juste le temps de dire qu'elle est "fière d'être la mère de quatre objecteurs de conscience" et enfin Dominique Valton, maçon et père au foyer, qui, au grand émoi du tribunal et poursuivi par l'huissier, déploiera devant le nez des juges une affiche montrant la courbe ascendante des ventes d'armes françaises.

On notera ce bel aveu du procureur déclarant sans rire : "il est rare que, dans un procès normal, les gens puissent s'exprimer aussi longtemps."... (!)

Dans sa plaidoirie, Me Chotard développera l'argument suivant : "lorsqu'on veut condamner un délit d'opinion, que ce soit à Prague, à Santiago ou à Moscou, on trouve toujours un prétexte juridique. Ici, le prétexte, c'est le renvoi de livret militaire".

Quant au batonnier Le Mappian, plaidant la relaxe de Jacques Musset il citera tout à tour Jean XXIII, le concile Vatican II, et quelques encycliques, avant de conclure par la lecture d'une lettre de solidarité de Monseigneur Vial, évêque de Nantes.

Le verdict, chose rare, sera rendu le jour même. "800 Frs d'amende et suspension pendant 5 ans des droits civiques au titre de l'alinéa 4 de l'article 42"... Renseignements pris, il ne s'agit que de l'interdiction pendant 5 ans... de port d'arme... Mn le juge a du craindre de se couvrir de ridicule en énonçant clairement la sentence. C'est Musset qui aura le mot de la fin en annonçant à la présidente que, "selon la coutume, cette condamnation aura pour effet le renvoi de 10 nouveaux livrets militaires. Bonne chance, madame !".

Ph. B.

## opinions

Lundi après-midi procès public des renvoyeurs de livret Public? Drôle de terme alors que les représentants de l'ordre "public" filtraient dans un premier temps les entrées. Aussi quoi de plus naturel d'essayer d'entrer dans le Palais de "Justice". Ceci en forçant très gentiment le cordon qui nous repoussa finalement. Et bien non. Parmi les manifestants on entendait des propos du genre "Soyons responsables", "on n'est pas là pour se défouler". Après l'injuste verdict, des actions étaient prévues: brûler une bombe H et un tank en carton: quel symbolisme!

Antimilitarisme aurait fait un grand pas. Personne n'en doute et la prochaine fois les masses seront présentes. Le

renvoi de livrets est chose importante, sûr, mais le déroulement de la manif pose problème.

Doit-on lutter avec la bénédiction de l'évêque de Nantes? Doit-on manifester avec la bénédiction du Préfet? Personnellement j'y suis opposé. Ce légalisme systématique de la lutte à mes yeux rentre dans l'idéologie de la sécurité (travail de notre Giscard que reprennent même partis de gauche et syndicats). A force d'être responsable on pourrait bien finir par perdre le goût de se battre.

Un renvoyeur de Livret.

... Après tout ça, on peut se poser la question de savoir si ce type d'action est bien utile. Le Comité de Soutien fait remarquer que face à la Presse muselée, les procès pour renvois de livrets militaires sont parmi les rares occasions de relancer le débat

public sur l'armée. "Si Ouest-France et les autres accordaient à nos idées autant de place qu'ils accordent aux anciens combattants... on remplirait des pages !".

Chaque procès apporte le soutien de nouvelles personnes ; pour ce procès plus de 350 lettres ont été reçues par le Président du Tribunal, totalisant près de mille signatures. Remarquons au passage une lettre collective de 20 employés municipaux d'Orvault. Mercredi de 2 à 300 personnes étaient massées devant le Palais de Justice.

On fait remarquer aussi que "les renvoyeurs prennent de l'âge de plus en plus". Ce n'est pas qu'une affaire de jeunes ; cela aussi est significatif. Les actions autour du procès "mobilisent" (excusez ce terme militaire !) Plus de 30 renvoyeurs se sont manifestés, le dimanche 18, plus de 200 personnes, sont passées discuter pendant le jeûne public à Orvault. L.B.

# COLLECTIF M.A.

## voyage à l'intérieur du P.C.F.

Le Collectif Maîtres Auxiliaires 44 s'est rendu, le 16 novembre à l'invitation faite à lui par le Comité Fédéral de l'Enseignement du PCF.

**PCF:** "l'action du Collectif s'inscrit dans le cadre de ce que nous appelons sérieusement la démarche autoquestionnaire du PCF.

Cette invitation marque la volonté du PCF de lutter pour le réemploi et la titularisation des MA.

Cette volonté de lutte apparaît dans les nombreuses interventions des élus communistes auprès du ministre ou des recteurs, dans les nombreux articles sur la question parue dans les différentes publications du parti".

**COLLECTIF:** "concrètement, comment ce soutien peut-il se manifester? Le SNES est actuellement dirigé par des militants issus du courant de pensée "Unité et Action" (minoritaire dans la FEN). Les enseignants adhérents au PCF peuvent-ils inciter la direction de leur syndicat à s'engager effectivement dans le combat pour le réemploi des MA? Peuvent-ils s'engager dans leurs établissements, dans leurs sections syndicales, pour mener cette bataille?"

**PCF:** "d'une part, le PCF se fait règle absolue de ne pas s'immiscer dans la vie des syndicats, d'autre part le PCF n'a pas d'ordre à donner à ses militants".

**COLLECTIF:** "samedi et dimanche prochain va se dérouler à la Beaujoire la Fête du PCF. Serait-il possible de profiter de cet événement pour faire progresser l'information populaire sur la situation des maîtres auxiliaires?"



**PCF:** "l'organisation de cette fête est du ressort du Comité de ville du PCF. Le Comité Fédéral de l'enseignement ne peut donc prendre décision. Adressez vous au Comité de ville pour rencontrer Zarka et Francette Lazard".

"En tout état de cause, cette fête est celle du PCF et non des Comités X ou Y. Si les ouvriers d'Eaton demandaient l'autorisation d'intervenir, cette autorisation leur serait refusée".

**COLLECTIF:** "à tout le moins, serait-il possible d'organiser à la sortie du parc, une collecte de fonds et une campagne de signatures sans risquer l'intervention des musclés du parti, comme cela s'était produit il y a deux ans avec un groupe anti-nucléaire?"

**PCF:** "nous n'aimons pas que l'on parle du PCF dans cet esprit. Le PCF a un service d'ordre qui n'a rien à voir avec la police d'Etat. De toute façon il n'est pas question de profiter de la fête pour organiser une telle campagne".

**COLLECTIF:** "certains maîtres auxiliaires sont dans une situation désespérée du point de vue financier. Le Collectif a déjà dû débloquer certains de ses maîtres fonds pour remettre à une maîtresse auxiliaire de rejoindre le poste à elle confié par l'Inspection Académique. Le Collectif peut-il compter sur une aide financière du PCF? Le PCF pourrait-il nous aider pour le tirage des tracts, pour diffuser notre information?"

**PCF:** "en ce qui concerne les tracts, pourquoi pas? Toutefois, ne nous leurrons pas, le matériel dont dispose le PCF est limité en quantité. En ce qui concerne l'aide financière, le parti n'est pas riche. Pour les situations désespérées, il faut rencontrer Michel Moreau, Maire adjoint, au Bureau d'aide sociale de la Ville de Nantes".

En se rendant à cette invitation, il n'était pas question pour le Collectif de cautionner la politique d'"union à la base" (quoiqu'en pensent certains), mais tout simplement de POURSUIVRE la pratique unitaire qui a toujours été et sera toujours celle du Collectif.

Cela ne nous empêche pas, au contraire, de porter appréciation sur cette entrevue:

- le collectif estime que la lutte pour le réemploi des MA et leur titularisation ne doit pas être portée au seul plan politique, ce qui reviendrait à déposséder les MA de cette lutte.

- le collectif estime que, tout au contraire cette lutte doit s'inscrire dans un combat unitaire, s'enraciner dans les établissements,

et, pour ces raisons, juge cette entrevue, de laquelle aucune perspective concrète de lutte n'est ressortie, comme GLOBALEMENT NEGATIVE.

## folk international

LA ROCHE SUR YON

Le 1er décembre 79, à 20 H 30, salle des fêtes au bourg sous-la-Roche (banlieue de la Roche sur Yon). Un grand concert qui réunit la Bretagne et l'Argentine, à l'initiative de la C.F.D.T. :

- KERGULDUFF, dans la grande tradition des poètes militants du folk breton...
- Le CUARTETO CEDRON, un groupe argentin qui chante la vie, l'amour, la mort, en pays de dictature...

Entrées : 25 F. pour les adultes, 12,50 F. pour les jeunes de moins de 16 ans et les chômeurs, gratis pour les enfants.

Crèche-garderie organisée sur place. Commandez des tickets pour vous et vos copains : à l'Union Départementale CFDT, 16 boulevard Louis Blanc 85000 LA ROCHE SUR YON - tél. : 37.01.34



## CONTRACEPTION MASCULINE

## « VASECTOMISÉ »

Je suis vasectomisé depuis décembre, c'est un cadeau de nouvel an à moi; j'y pensais sérieusement depuis 6 mois pour deux raisons:

D'abord, c'est d'entendre pas mal de copines discuter de la merde de la contraception qu'elle subissent dans leurs corps; le diaphragme, c'est pas très poétique: faut se préparer avant de faire l'amour comme si le rapport sexuel était obligé ou bien s'il te prend de faire l'amour comme ça, à un moment il faut que tu dises "attends, je reviens" et tu vas te mettre une giclée de gélée. Vers 1960, y avait que ça, après la pil-ule est arrivée, comme Zorro, mais c'est pas tout rose aussi: "faut penser à l'avalier tout les jours, des fois on fait l'amour et on se demande si on l'a bien avalée", disaient-elles en rigolant: et puis c'est de la chimie et on sait pas bien ce que ça peut faire de manger ça tous les jours; ça peut faire grossir, ou des trucs dans le sang, et maintenant on apprend que ça a des répercussions cardiaques. De toutes façons, c'est pas rigolo: et il faut s'arrêter tous les 2 ou 3 ans, et alors pendant ce temps là il faut trouver autre chose; alors on essaie le stérilet, on croit que c'est la fin du fin, on le garde. Mais souvent on le supporte mal, surtout quand on n'a jamais eu d'enfant. Une copine avait réellement mal une ou deux fois par mois, et puis souvent ça augmente terriblement la durée des règles; quelque fois même le stérilet s'incruste dans la muqueuse utérine et il faut l'enlever. Evidemment, c'est pas fréquent mais faut le dire quand même. De toute façon toutes ces méthodes sont astreignantes, et elles ne sont jamais complètement sûres et qui c'est qui se retrouve avec le ballon, c'est jamais les mecs!

Alors de temps en temps quand il se trouvait que j'écoutais ça, des copines se retournaient vers moi et me lançaient "toi qui a fait trois gosses et qui dis que t'en veux plus, qu'est-ce que tu attends pour te faire vasectomiser?"

C'est vrai que je veux plus d'enfants, alors peu à peu ça a fait son chemin.

Un jour j'apprends qu'une copine qui utilisait le diaphragme et qui voulait faire autre chose que d'élever un troisième gosse, s'est aperçue qu'elle était enceinte. C'était trop tard pour un Karman, alors ça a été toute une merde pour qu'elle avorte "légalement"; il a fallu la faire passer pour dingue, faut dire que c'était à Nantes. Le soir, seul sur mon lit, je regardais mon sexe "et si à cause de moi, une femme était obligée de se faire avorter? C'est ce jour-là que je décidais de voir de plus près la vasectomie.

La deuxième raison est plus difficile à faire comprendre, elle est très liée à ma vie et je comprends que d'autres ne soient pas d'accord. Je veux dire que si à l'heure actuelle il y avait des pil-ules ou tout autre contraception masculine, je me serais quand même fait vasectomiser. C'est un peu lié à un dégoût de vivre la vie qu'on nous fait mener.

Avant qu'on se sépare, ma femme et moi nous avons eu 3 gosses. Actuellement et pour un moment, je vis seul avec eux, et ça me plaît. Mais j'avoue que je sais pas vraiment pourquoi j'ai eu envie de les faire car à l'époque si ma femme m'avait dit: "je veux bien te faire des gosses mais tu les élèveras", je crois que j'aurais hésité.

## BANQUE DU SPERME



2 FORMULES - DÉPÔT SUR LIVRET  
D'ÉPARGNE OU PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE

Faire des gosses aujourd'hui, à quoi bon? On peut même pas les voir, parler avec eux, faire des choses ensemble. Je pose la question: n'est-on pas assez nombreux pour se révolter, et pour aimer ceux qui sont déjà faits?



J'ai appris que pour me faire vasectomiser "légalement", il fallait aller à Paris et se soumettre à toute une série d'examen en vue de conserver mon sperme. J'ai 3 garçons, alors ma descendance était assurée, mon nom avait des chances de traverser quelques siècles, j'étais apte à la vasectomie légale; malgré cela la société m'obligerait à conserver mon sperme: "des fois que je regretterais".

Faire 6 ou 7 fois 800 km AP. quand on gagne 1600 balles par mois, c'était cher payer. Mais surtout c'était la conservation du sperme qui me tracassait, alors j'ai dû réfléchir à tout cela et j'arrivais à la conclusion que la conservation, j'en voulais pas. Quel regret je pourrais avoir? Je voyais vraiment pas.

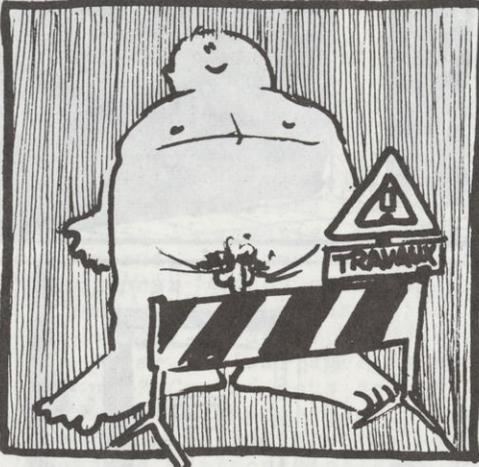
Un copain à qui je parlais de mon projet, me dit: "que tu te fasses vasectomiser, c'est peut-être un manque d'imagination"? Imagine que tu aimes vachement une femme et qu'elle t'aime vachement et qu'elle veuille un enfant de toi, ça existe, non? C'est vrai, ça existe, mais ça m'est difficile de répondre, car le désir de porter un enfant dans son ventre, ça ne peut pas exister pareil chez l'homme, mais je peux dire à la copine: "si tu veux aimer un enfant de moi, ne peux tu pas aimer les 3 autres qui sont là? Si tu veux un enfant de toi, je sais que je peux l'aimer, car, séparé pendant 4 ans de mes 3 enfants, j'ai lié avec les en-

fants des paysans chez qui je travaillais des amitiés suffisamment chouettes pour pouvoir te dire que je me sens capable d'aimer des enfants qui n'ont pas de sperme de moi. Ça je peux te le dire parce que je l'ai vécu et je sens que peut-être un jour c'est possible que ça m'arrive de vivre avec un enfant que j'ai pas fait.

Depuis, je me suis fait vasectomiser, sans conservation de sperme, et j'étais content de ça. J'étais bien dans ma peau en allant à la clinique. J'ai suivi l'opération avec un miroir au dessus de la table d'op. Quand de la couille droite on m'a sorti le canal déférent, ça m'a fait mal dans le ventre, mais pas mon temps, ça tournait un peu de l'oeil, alors j'ai pas regardé pendant 2 minutes. Il était entendu qu'un autre toubib se ferait la main sur la couille gauche: réanesthésie, le toubib sent rouler le canal déférent sous le pouce et l'index, re-incision de 1 cm, de l'autre main il tire dehors le canal, ça fait comme une boucle. Je sens rien, je me sens bien, je regarde. Il dénude l'enveloppe multicouche, ligature en 2 points le tuyau, en enlève 1 cm et me le pose sur mon sein pour que je le vois bien. 3/4 heures.

3 heures après je vais au cinéma. Je préfère pas marcher car ça devient comme si j'avais fait que du cheval toute ma vie: je marchais les jambes de plus en plus écartées. Dire qu'on peut reprendre le boulot le lendemain, c'est pas assez dire. Je me suis payé 5 jours de repos, le temps que l'hématome disparaisse.

C'est la première fois que je décidais, dans mon corps, un acte irréversible, alors j'étais pas très sûr de moi; j'étais attentif aux réactions qui pourraient traverser mon corps et ma tête. Qui sait? Peut-être que tout à coup l'



angoisse peut me saisir? J'étais curieux de voir la suite car dans le moment je me sentais vraiment bien, je sentais que la décision prise avait été une décision unitaire, corps-tête.

Les toubibs m'avaient dit: "Attention jeune-homme, vous n'êtes stérile que dans un mois ou deux, car vous avez des réserves de spermatozoïdes qu'il faut évacuer". Ça c'était la couille! Il me restait encore un mois pour faire des gosses...

Hé ben, la nuit dans le plumard avec une copine qu'on s'aime bien, allongé plutôt tranquille, je me sens peu à peu envahi par un désir: j'ai envie de faire un gosse, l'envie de vivre à nouveau avec un

enfant tout petit de moi; je revoyais la naissance des autres. Ça alors! Quelle surprise!

Si c'est un coup de mon stock de spermatozoïdes, c'est un peu dégueulasse. Intéressé mais paniqué, je suis mon désir dans ses méandres, tout en restant immobile évidemment! Ma tête étonnée pose des questions: "Comment? toi qui a vécu ça; et qui vit comme ça etc... t'as envie de faire encore un môme?" Je dis à la copine ce qui se passe, elle me répond: "Quelques jours avant que tu ailles te faire vasectomiser, une fois qu'on faisait l'amour, brusquement j'ai pensé: et si un jour je regrettais, et si un jour j'avais envie d'un enfant de lui? Ce n'était pas précis, le désir de faire un enfant avec toi, mais une peur de quelque chose d'irréparable. J'ai été étonnée que ce regret-désir puisse me venir car j'ai jamais voulu d'enfant ni de toi, que j'aime beaucoup ni pour moi dans le moment".

Ca alors! Nous voilà bien. On rit, c'est pas un coup des spermatozoïdes puisqu'elle en a pas. C'est dans la tête, ça doit venir de l'idéologie. Faut dire que dans cette société c'est difficile d'être clair

de ce côté là: on dit d'un mec stérile, "il est impuissant"; et d'une femme stérile qu'elle trouvera pas à se marier, tu parles, c'est infamant! Ou est-ce qu'on nous met pas dans la tête pour faire de la chair à boulot, de la chair à canon!

O.T.

## interimaires

### NUL N'EST CENSÉ...

S'il est une forme de travail qui tend à se développer en 4ème vitesse actuellement, c'est bien le travail temporaire! Et personne n'en doute, c'est celui-là même qui aiguise notre condition d'exploité. Lorsque l'Etat lui-même commence à avoir recours à cette forme de travail, chacun peut commencer à se poser des questions sur l'évolution future du salariat. Mais, lorsqu'en plus, ce même Etat vient violer la Loi, alors là...où va-t-on?

Ainsi, depuis déjà quelques années l'éducation nationale fait appel à de jeunes diplômés (sortis ou non du système éducatif) pour les employer à assurer des remplacements de cours dans certains lycées pour des périodes limitées. Mais, dans la mesure où "tout salarié doit faire

obligatoirement l'objet d'un examen médical comportant un examen radiologique pulmonaire", chaque enseignant vacataire de voit dans l'obligation de fournir un beau certificat d'un médecin (assermenté) et d'un phthisiologue "agréé" (c'est à se demander à ce propos à quoi peut servir la médecine du travail?).

Mais c'est là que les choses deviennent beaucoup plus drôles; alors que le même Code du Travail stipule que "les frais relatifs aux visites médicales doivent-être à la charge des employeurs", il en est justement un qui ignore ou passe outre cette loi: c'est l'Etat. De fait, l'Inspection Académique qui se charge entre autre du recrutement des enseignants, a décrété que, dorénavant, les honoraires perçus par médecins et phthisiologues lors des visites médicales d'embauche seraient supportés à 100% par les vacataires de l'Éducation Nationale. En d'autres termes, parce qu'ils sont vacataires et dans une situation précaire (ils peuvent être congédiés à tout moment) ils sont encore plus

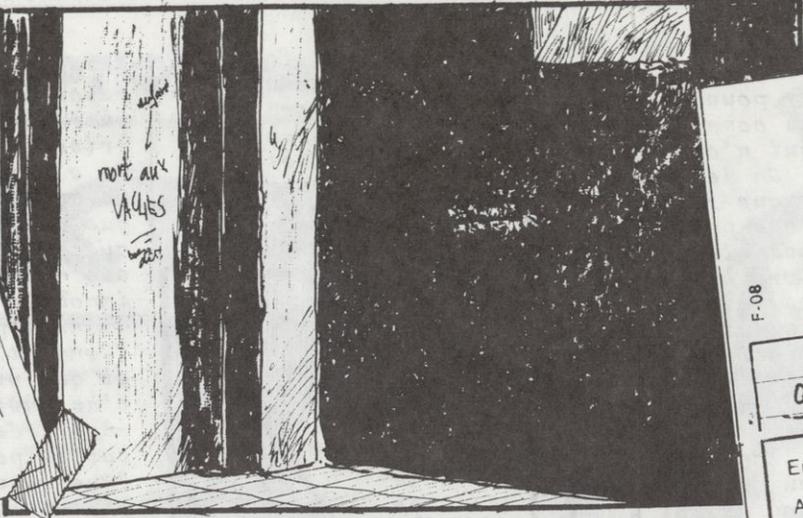
pénalisés que les autres. Encore un bel exemple de la politique menée par l'Etat en matière d'emploi!

C.G.



# scénario déposé

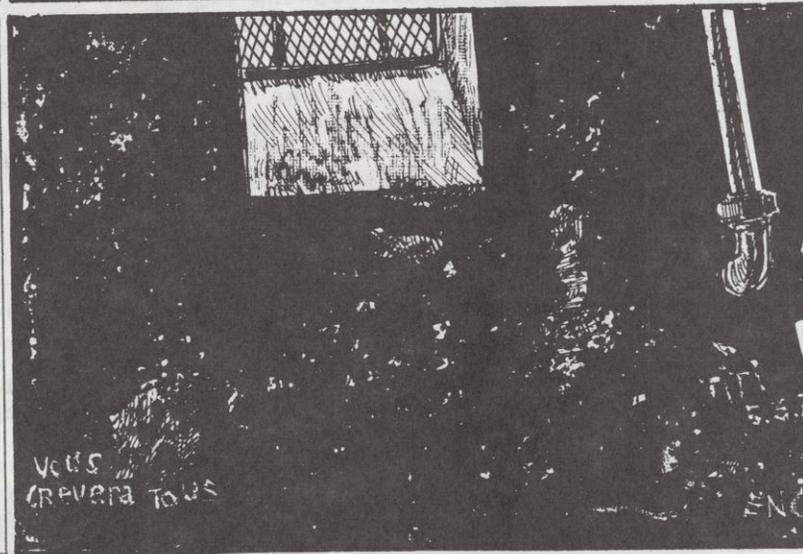
J'AI JAMAIS MOUCHÉ MON NEZ NI DIT BONJOUR A LA DAME. JE DÉPASSE LA DOSE PRÉSCRITE. J'HABITE PLUS A L'ADRESSE INDICÉE. JE SAIS PAS FERMER MA GUEULE. J'AI JAMAIS VU LA MER EN VRAI SAUF DANS LES YEUX D'UNE BLONDE QUI CHANTAIT RAUQUE ET ACIDE.



ENVIE D'UNE CLODE. J'AI DEMANDÉ. QUAND LE PTIT GROS M'A JETÉ. TOI LA RACLURE TO T'ECRASES. J'AI PAS DU ME RETENIR. JE LI SAUTE AU COLBAQUE. JE L'AI UN PEU BRASSE. FAIT SAUTER 3 BOUTONS... LES AUTRES ONT RAPPRIQUÉ. ILS M'ONT FAIT UNE TÊTE EN PIZZA. J'AI DU SANG DANS LA BOUCHE. ÉPAIS, TOUT NOIR. UNE SOUS-MARQUE.



PIQUER UNE BAGNOLE ET SE FAIRE ALPAGUER 3 RUES PLUS LOIN PAR LES FUCS FAUT VRAIMENT AVOIR LA POÏSSE. YA QUA MOI QUE ÇA ARRIVE DES GALÈRES COMME ÇA... ENFIN NON, PAS QU'À MOI... LE SCÉNARIO DE TOUTE CETTE MERDE EST DÉPOSÉ À LA PRÉFECTURE DEPUIS QUELQUES ANNÉES DÉJÀ...



DEPUIS 72: UN SALE HISTOIRE DE MOB VOLÉE. QUAND J'Y REPENSE, ÇA ME FAIT MARRER. J'AVAIS 13 ANS. FAUT BIEN QUE JEUNESSE SE PASSE. LA JEUNESSE, QUELLE MERDE. BRAVO L'INVENTEUR! BRAVO



F.08

Nom : **GUILL**

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Adresse : **5 rue a**

N° S.S. **15910317**

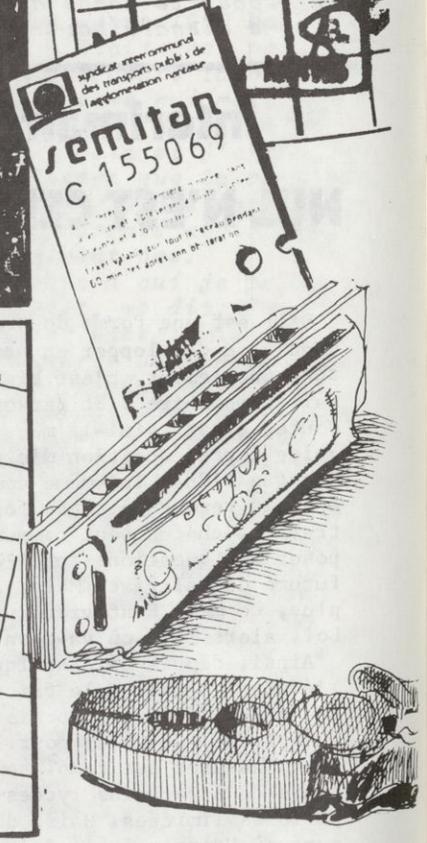
INSCRIPTION (N° et date)

<b>15016</b>	<b>13.4</b>
<b>93477</b>	

Emploi recherché : \_\_\_\_\_

Autres emplois acceptés : \_\_\_\_\_

	1 <sup>er</sup> semaine	2 <sup>e</sup> semaine
J	<b>93</b>	
F		
M		<b>90</b>
A		<b>25</b>
M		<b>90</b>
J		
J		
A	<b>93</b>	
S		
O		



# S.O.S. FUTURES MERES

Pas si folklo que ça!

On peut voir en cette fin 79 - dite Année Internationale de l'Enfance - dans les kiosques et Maison de la Presse fleurir un petit dépliant accrocheur: gros bébé dormeur "Sa vie dépend de vous, avant comme après sa naissance"

L'astuce c'est que tout ça est bien enveloppé. On vous parle d'une Charte Européenne des Droits de l'Enfant (tiens! c'est vrai l'Européen en 79 ça a gazé terrible) et de la "Fédération des médecins respectant la vie".

Bon, passons aux arguments: alors là vous avez du premier choix; le coup de l'Euthanasie pour les malades et les vieux, le morceau choisi du voyeur sadique qui s'y connaît dans l'écartèlement des suppliciés - et quelques statistiques complètement vaseuses parce qu'hors contexte.

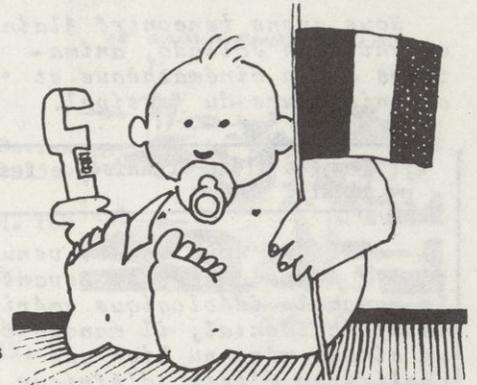
Mais ça, vous êtes au parfum, ô vous gens de gôche et au delà Avant de jeter le patit

opuscule, lisez entre les lignes.

Quelque chose bien de chez nous!

Car finalement votre première impression était la bonne: vous avez entendu ça quelque part. Ca quoi! Juste quelques allusions dans le texte mais l'essentiel pourtant: mais oui, la femme de cet enfant pour qui on veut des droits c'est une mineure assistée, protégée, garantie, la femme au foyer. Valeur sûre, n'est-ce pas? Car si vous écarquillez bien vos yeux vous verrez que cette femme-là (dont on parle dans le dépliant) elle ne sait ce que c'est qu'avorter - "il ne faut pas lever sur elle un doigt accusateur" - car "elle peut manquer de maturité".

Mais dites-donc: il y a pas si longtemps quelqu'un parlait un peu comme ça: travail, famille, patrie. Et en fait de respect de la vie... et de geste qui sauve....



## allo deuxieme

□ "Je viens d'être "abandonnée" par mon mari, j'ai deux enfants, sans travail ni formation, enceinte d'un mois".

● "Il existe des aides: allocations familiales, de salaire unique, aide à l'enfance, aide à la femme seule et aussi le salaire unique, cela peut vous aider... momentanément. Bien sûr, en attendant que vous ayez du travail.

□ "Si je téléphone, c'est parce que j'ai besoin d'argent et j'ai entendu dire que SOS Futures Mères..."

● "Oui... (gêne), évidemment, on peut toujours vous donner un secours... mais il faut d'abord vous adresser aux organismes officiels: personne ne peut vous abandonner, surtout pas les services sociaux!"

□ "Si je garde cet enfant, je ne vais pas pouvoir faire de formation professionnelle: la seule solution..."

● "Ah! non, mais non! il ne faut pas. Et puis il ne faut pas que ce soit une question de finance! A ce moment là, je vais en parler à une personne mieux placée que moi. On peut sûrement vous donner un secours d'attente.

"Il faut absolument que je vous rencontre..."

Dans l'ensemble il n'y a aucune "écoute". Les deux communications ont été de longs monologues. Seule la relation mère-enfant est prise en compte. Et le père?

Les correspondants ne font référence qu'à leurs propres valeurs pour parler de la vie, avec les mots "succomber, tentation, sacrifier" qui reviennent en permanence.

Mais en dehors de l'énumération des "droits" on reste dans le vague. C'est le discours moralisateur infantilisant la femme... ■

## allo premiere

Nous avons voulu voir (ou entendre) ce qui se cachait derrière ce discours mystificateur. Nous avons donc appelé les numéros obtenus d'après le dépliant.

Nous avons exposé nos cas... "de détresse". Le premier: Etudiante, sans ressource, enceinte de 2 mois, seule.

□ "Qu'est-ce que vous pouvez faire pour moi"?

Tout de suite: ● "Pourrais-je vous rencontrer quelque part, nous pourrions parler un peu calmement? Ca tombe bien, je viens de décider que je n'irai pas au congrès SOS Futures Mères à Paris.

"Financièrement, nous pouvons vous assurer un dépannage. Puis vous serez "prise en charge", par des maisons spécialement conçues pour les femmes seules. Votre chambre sera assurée, ainsi que la nourriture. Avec la crèche, vous pourrez continuer vos études..."

"Voyez: il n'y a pas de problèmes!"

"Mais il faudrait qu'on se voie pour qu'on mette tout cela au point. Car il faut que vous soyez dans une atmosphère de détente sur le plan matériel, moral, et tout... pour envisager cette maternité sans angoisses.

□ "J'ai pensé à ne pas garder cet enfant!"

● "Oh non!, ne faites pas cela. Ecoutez! J'ai deux enfants et j'en ai adopté un troisième et nous aurions aimé en avoir beaucoup, mon mari et moi.

□ "Oui, mais je ne veux pas sacrifier mon avenir!"

● "Mais il ne faut surtout pas sacrifier une vie! Si vous succombiez à la tentation de faire "cette chose là", je vous assure un très lourd traumatisme... et vous ne pourriez peut-être plus avoir d'enfants.

□ "Mes parents... leur réactions?"

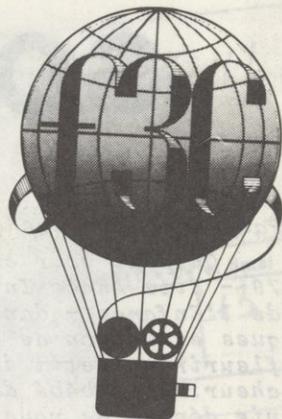
● "Malheureusement, cet événement arrive fréquemment. Mais si vous leur montrez votre désir courageux de garder cet enfant... ils vous accueilleront. Je pense que vous ne leur faites pas assez confiance.

"Mais encore une fois, je voudrais vous rencontrer..."



# festival des 3 Continents

DU 4 AU 11 DECEMBRE A NANTES.



Nous avons rencontré Alain et Philippe Jallado, animateurs de la cinémathèque et organisateurs du festival.

Comment s'est organisé ce festival ?

L'idée nous en est venue il y a 2 ans à Cannes. Devant le monopole idéologique américain, occidental, il manquait un cinéma méconnu bien que prolifique d'Asie, d'Afrique et d'Amérique (latine et noire).

A plusieurs nous avons donc fait l'inventaire de ces films, le plus souvent inédits en Europe dans l'objectif d'en faire un festival non pas du Tiers Monde mais des trois continents. Car s'il s'agit des mêmes zones géographiques, l'idée de hiérarchie entre les pays, les cultures, à partir d'une supériorité occidentale nous paraît absurde.

Il a fallu énormément de démarches auprès des distributeurs, cinémathèques, ambassades mais aussi s'adresser directement aux réalisateurs quand ceux-ci n'étaient pas dans "la ligne" gouvernementale ou quand leurs films n'avaient pas trouvé de distributeur.

C'est une première en France ?

Oui, Il existe un peu la même chose à Berlin et à Londres. Nous n'avons pas voulu faire simplement un panorama mais bien un festival avec un Jury international composé de cinéastes, producteurs, photographes, etc... qui prime les meilleurs films (10.000 F au 1er). La récompense financière est d'autant plus importante pour ce cinéma réalisé dans des conditions beaucoup plus précaires qu'en Occident. Il y a un potentiel énorme dans des pays comme le Pakistan ou la Thaïlande sans qu'on le soupçonne à cause des problèmes financiers ou techniques (diffusion, copie, sous-titre, etc...).

D'autre part, nous espérons que les films primés pourront dès lors être diffusés en France et en Europe.

Il n'y a pas qu'une section "compétition" ?

Cette section présente 10 films inédits et récents des 3 continents (1976/79). La section information prolonge la première (hors compétition).

Il y a une section consacrée à l'oeuvre du cinéaste Egyptien Salah Abou Seif (en sa présence) et enfin une rétrospective de l'Amérique Noire (depuis 1924), c'est à dire l'expression d'une entité culturelle.

En tout il s'agit d'une quarantaine de longs métrages mais aussi des moyens et courts métrages avec l'organisation des débats et colloques en présence de nombreux réalisateurs.

Le budget d'un tel festival doit être énorme ?

Malheureusement non. 250 000 F et nous espérons équilibrer avec les entrées.

Nous avons soumis notre budget à la Mairie de Nantes qui nous a accordé sans trop de difficultés une subvention de 150 000 F. Pour la Municipalité ça rentre dans le cadre d'une politique de pres-

tige. A titre de comparaison, le Conseil Général nous a accordé seulement 7 000 F! Pour nous c'était important de ne pas cantonner le festival dans un lieu unique et les directeurs de Concorde, Katorza et Colisée ont accepté de nous louer leurs salles à des tarifs assez faibles.

Si c'est un succès, nous recommencerons sans doute tous les deux ans.

Pour l'instant nous ne pouvons que donner les grandes lignes de programme: section compétition au Katorza (les films seront projetés deux fois) Rétrospective Salak Abou Seif au Concorde. Rétrospective Amérique Noire au Colisée, Section Information dans les trois Salles. Les projections auront lieu en matinées et soirées.  
Abonnement 3 séances 25,00 F  
10 séances 70,00 F



A DREAM IS WHAT YOU MAKE UP FROM

de Larry Bullard et Carolyn Johnson (1978) U.S.A.

# cineMatogrAphe

## cinémercredi

Salle Vasse :  
COURTS METRAGES BURLESQUES 14H30.  
LA BALLADE DU SOLDAT (Tchoukheaf)  
17H.

## Katorza

MOONRAKER  
L'ÉVADE D'ALCATRAZ (Don Siegel)  
OU ES-TU ALLE EN VACANCES ?  
SANS ANESTHÉSIE (Vajda) : Ce film  
dénonce le sort fait à un journalis-  
te en Pologne. L'asphyxie d'un es-  
prit libre par un espace totalitari-  
re.  
15H, 20H, 22H30. (dim. 14H15, 17H)

## Beaulieu a bouguenais

Vendredi 30 - samedi 1er :  
LE SYNDROME CHINOIS (James Bridges)  
21H et dim. 2 (14H30; 21H)

Mardi 4 et mercredi 5 à 20H30.  
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANE-  
TE ST MICHEL (J. Schmidt)  
Reportage sur quelques marginaux  
qui gravitent autour de la place  
St Michel : paumés, exclus, drogués  
sous-prolo etc...

## Gaumont

LE PULL OVER ROUGE  
LE LIVRE DE LA JUNGLE  
COURAGE FUYONS  
APOCALYPSE NOW  
LE TOUBIB  
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Comencini)  
Autour de Rome les voitures sont  
immobilisées et nous faisons connaî-  
sance avec les occupants d'une  
quinzaine de voitures... essai  
philosophique...

## MAISON DE JEUNE St Herblain

Mercredi 28 : LA TAUPE ET LE  
CHEWING GUM (Zdeuck Miles)  
LES ANIMAUX (F. Rossif)

## cinémathèque

Salle Vasse :  
Mercredi 28  
MATER DOLOROSA 20H15.  
LE CAPITAINE FRACASSE 22H15.

## Colisée

DON GIOVANNI (Losey) 14H30, 20H.  
TESS (Polanski) 14H15, 20H15.  
MAMAN A 100 ANS (Saura) 14H30,  
20H15, 22H30.

## Versailles

HAIR 20H.  
MORT A VENISE (Visconti) 20H.  
SATYRICON (Fellini) 22H30.  
LES DAMNES (Visconti) 22H30.

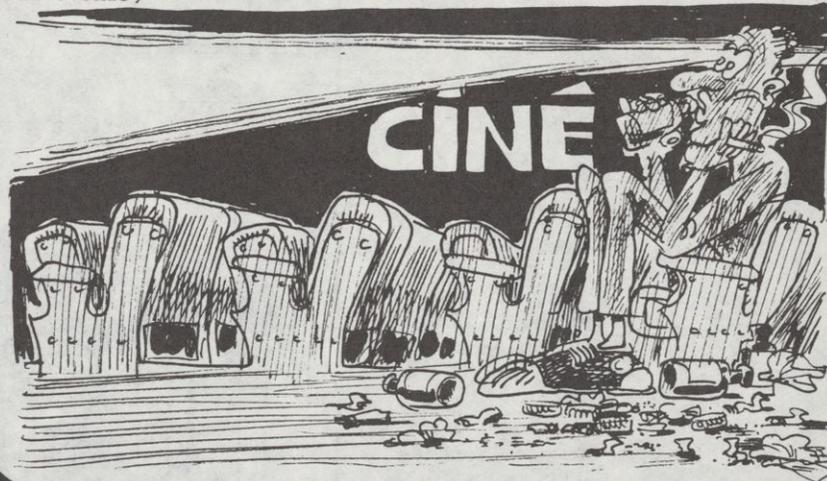
## Apollo

LES BRONZES FONT DU SKI 14H05.  
16H05, 18H05, 20H05, 22H05.  
(sam : 0H05)  
LA GUERRE DES POLICES (Robin Davies)  
13H45, 15H55, 18H05, 20H15, 22H15.  
(sam : 0H30)  
DUO SUR CANAPE (Camoletti) 14H, 16H  
18H, 20H, 22H. (sam : 24H)  
LA DEROBADE 13H50, 16H15, 19H50,  
22H15. (sam : 0H35)  
LE LIVRE DE LA JUNGLE (Disney)  
13H45, 15H55, 18H, 20H10, 22H15.  
(sam : 0H15)

## LE GRAND EMBOUTEILLAGE



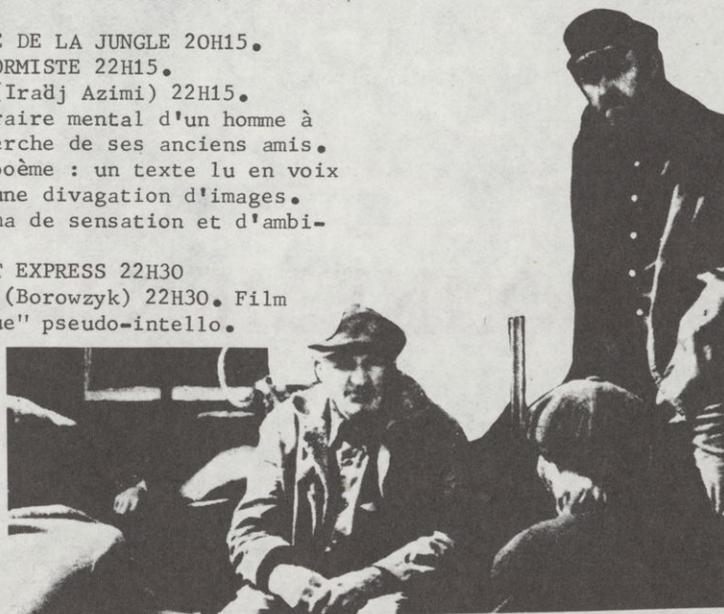
Un homme d'affaire vaniteux  
et ridicule (Alberto Sordi)



## Concorde

SWEET MOVIE (Dusan Makavejev) 20H.  
NOTHEN LIGHTS (J. Hauson & Rob  
Nilson - noir & blanc) 20H.  
Un tableau réaliste, poétique et  
esthétique sur le milieu paysan  
en Arkansas au début du siècle.  
La lutte des premiers syndicats.  
LE SHERIF EST EN PRISON (Mel Brooks)  
20H15.  
LA HONTE DE LA JUNGLE 20H15.  
LE CONFORMISTE 22H15.  
UTOPIA (Iradj Azimi) 22H15.  
L'itinéraire mental d'un homme à  
la recherche de ses anciens amis.  
Double poème : un texte lu en voix  
off et une divagation d'images.  
Un cinéma de sensation et d'ambi-  
güité.  
MIDNIGHT EXPRESS 22H30  
LA BÊTE (Borowzyk) 22H30. Film  
"erotique" pseudo-intello.

## Northern lights





**MERCREDI 28 NOVEMBRE**

● 20 H 30 Réunion aux 34 inculpés de St Jean de Boiseau. A la Bernardière.

**JEUDI 29 NOVEMBRE**

● 21 H - Pierre Galligaris swing Music (pianojazz) au Floride-club. 15 rue Michel Colomb. Nantes  
 ● 20 H réunion publique du collectif chômeurs. Bourse du Travail. Salle Richou. Rue A. Leloup.

**VENDREDI 30 NOVEMBRE**

● 18 H - et tous les vendredis, réunion du Collectif M.A. à la Frat. Protestante.

**SAMEDI 1er DECEMBRE**

● 21 H. ABRIAL à Blain - 20 F.  
 ● 19 H. Fest Noz avec "An Ankou", les frères Peron et d'autres... École Longchamp, rue du Vélodrome. Bar, saussisses, cidre etc.  
 ● 20 H 30 - "En attendant GODOT" de Beckett" par le théâtre de la Mée. Salle des fêtes de NOZAY.

**DIMANCHE 2 DECEMBRE**

● 17 H 30 - Ensemble Almérie. Musique ancienne au Temple Protestant.  
 ● 9 H - R.V. nettoyage marais Grande Brière à la Maison du Parc de Brière 180, Fedrun - St JOACHIM.

**LUNDI 3 DECEMBRE**

● 18 H - Réunion commission urbanisme des AMIS DE LA TERRE, 7 Av. Guillon, Nantes.

**MARDI 4 DECEMBRE**

● 20 H 30 - Réunion groupe "Elle et lui, elle ou lui" à la Fraternité protestante.  
 ● 20 H 30 - Réunion groupe femmes Nantes nord - 41, route de la Chapelle sur Erdre. Ouverte à toutes.  
 ● 20 H 30 Réunion Comité Larzac. Centre Social Port Boyer.  
 ● Début Festival des 3 continents.

**MERCREDI 5 DECEMBRE**

● 21 H réunion COBOM au local A.P.L. 26, bis Bd. R. Schumann.

**JEUDI 6 DECEMBRE**

● 21 H - ABRIAL - Maison de quartier de Bellevue. Rue du Jamet. Location Fuzz.

**VENDREDI 8 DECEMBRE**

● 21 H " La File Indienne" par le théâtre du Galion à FEGREAC (10km avant Redon (Foyer des jeunes).

**MARDI 12 DECEMBRE**

● 20 H 30 "Nobbyclarke" à la Faculté de lettres.

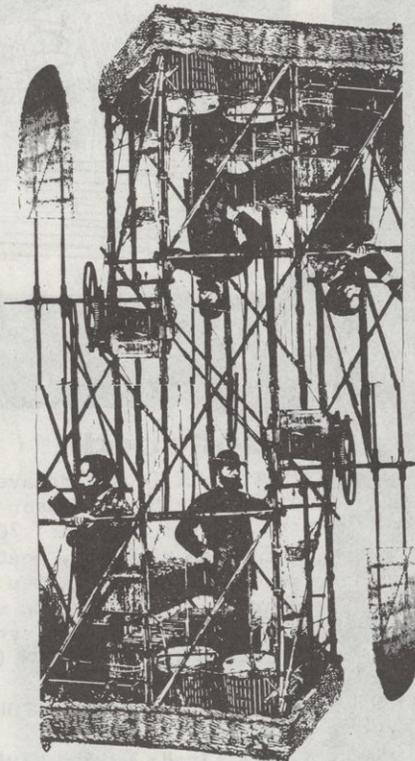
**VENDREDI 15 DECEMBRE**

● 15 H Salle du Colombier à ROSTRENE - réunion COBAR (comité (coord. des comités anti-repression.

**LA ROCHE SUR YON**

**1er DECEMBRE**

● 20 H 30 Salle des Fêtes. Bourg sous la Roche :  
 - KERGUIDUFF  
 - CARTETO CEDRON



**VENDREDI 7 DECEMBRE**

**ASSEMBLEE GENERALE**

Des lecteurs d'A.P.L.  
 ● 20 H 30 au local, 26 Bd R. Schumann.

**MASSAGES CALIFORNIENS**

Scéances d'initiation à NANTES les jeudis 20-11 / 6 -12 / 13 -12 de 20 H à 23 H. PRIX : 100 F pour les 3 soirées.  
 les dimanches 2 et 9-12 de 10 H à 19 H. PRIX : 200 F pour les 2 jours.  
 RENSEIGNEMENTS : Hubert JOANNETON Rte de Nozay - PUCEUL. Tel 79.58.15



VENDEE - Bombages..... p.2  
 Petites annonces ..... p.2

- OUVRIERS  
 Guillouard, plainte pour séquestration..... p.3.4.5  
 Tam-tam à St Nazaire..... p.6.7
- PAYSANS  
 Kervenel, à qui la terre ?.. p.8
- ENVIRONNEMENT  
 Nettoyage au marais..... p.9  
 Golfch..... p.9
- IMMIGRES : Paroles d'..... p.10.11
- ARMEE: Sabre et goupillon... p.12
- ECOLE  
 Collectif M.A., voyage à l'intérieur du P.C.F..... p.13
- HOMMES : Vasectomisé..... p.14.15
- B.D..... p.16
- FEMMES: SOS futures mères.... p.17
- CULTURE  
 Festival des 3 continents.... p.18  
 Ciné-programmes..... p.19

**ABONNEMENT APL**

Un trimestre :  12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.  
 Un semestre :  24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.  
 Un an :  48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

NOM : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent être apportés toute la semaine, y compris le vendredi, de 17 h à 20 h.

Le samedi matin, de 10 h à 12 h 30, réunion de rédaction ouverte à tous.



**PERMANENCES**

tous les jours : 17H-19H  
 Téléphone : 76.26.33